

Défense de la langue française

Ce qui m'intéresse, c'est
l'invention, l'audace du
français.

Lorànt Deutsch

promotion et rayonnement



N° 271
9 €
1^{er} trimestre 2019

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164

Beaucoup d'associations rencontrent des difficultés financières.

DLF n'échappe pas à cette fatalité et traverse une période difficile.

Aidez-la à poursuivre son combat au service de la langue française.

Diminuez vos impôts, donnez à DLF.

La moindre contribution sera bienvenue !

Exemples :

20 € donnent droit à une déduction fiscale de 13 €

50 € donnent droit à une déduction fiscale de 33 €

100 € donnent droit à une déduction fiscale de 66 €.

AIRFRANCE 



Défense de la langue française



N° 271
janvier - février - mars 2019

Du président

- 2 Canal Académie.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 XI^e Forum francophone.
Daniel Miroux
8 La francophonie.
Alain Sulmon
11 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 14 Consultation publique.
Véronique Likforman

Le français en France Vocabulaire

- 17 L'Académie gardienne
de la langue.
18 Mots en péril.
Gilles Fau
19 Acceptions et mots nouveaux.
20 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost.
22 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

- 24 Quand le vin est tiré.

François Delarue

- 26 Grabuge et romestecq.
Jacques Groleau

Jeux

- 28 Mots croisés de Melchior.
29 Trouvez l'auteur.
29 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
30 Trouvez les fautes.
31 Lipogramme.
Claude Langlois

Style et grammaire

- 32 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
33 *En*, mode d'emploi.
Stéphane Brabant
38 Nous l'écrivions jadis.
Paul Camus
39 Le saviez-vous ?
Suzanne Choquet
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur/humour

- 43 Dialogue intergénérationnel.
Bernard Leconte
43 Point? Virgule ?
Jean-Hervé de Lestreez

- 45 « Requiescat in mare ».
Jean-Marie Terrien

- 46 Exactement, tout à fait...
Maurice Véret

- 47 Carpette anglaise.
Marc Favre d'Échallens

- 48 Molière assassiné.
Donald Lillistone

Comprendre et agir

- 49 « *Ne prend pas de voyageur* ».
Yves Barrême
52 Villers-Cotterêts.
Albert Salon
54 Le temps qui passe.
Marcienne Martin
57 Encouragements.
Marceau Déchamps

Le français pour

- 60 Lorànt Deutsch.

Nouvelles publications

- 62 *Marceau Déchamps, Nicole Vallée,*
Gaston Bernier, Monika Romani
et Elisabeth de Lesparda

I à XIV Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2019-1

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0320 G 83143





Canal Académie

Depuis le début de l'année, notre président, chancelier de l'Institut, rédige l'éditorial hebdomadaire de *La Lettre d'information de Canal Académie*. Il y annonce les nouvelles émissions de cette radio, que l'on peut écouter et réécouter sur internet : www.canalacademie.com.

Avec son autorisation, nous reproduisons l'éditorial du 4 février 2019.

En novembre dernier, Michel Pastoureau, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a publié aux Éditions du Seuil une histoire culturelle du loup dans laquelle il révèle la place prépondérante de cet animal dans notre imaginaire¹.

« *Le loup est l'une des vedettes du bestiaire central des Européens* », explique l'auteur dans l'entretien qu'il nous a accordé. Comme en témoignent la louve romaine qui a nourri Romulus et Rémus ou encore le loup Fenrir, destructeur du panthéon nordique, sans oublier les innombrables récits de dévorations, de métamorphoses et de loups-garous, durant des siècles ce fauve n'a pas hanté seulement nos campagnes, mais également nos pensées.

Cette histoire du loup est bien sûr aussi celle de la peur et de la détestation qu'il a inspirées. À ce propos, Michel Pastoureau rappelle que celles-ci culminèrent non au Moyen Âge mais à l'époque moderne. C'est d'ailleurs dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle que la terrifiante bête du Gévaudan suscita l'effroi et passionna les foules.

L'un des grands mérites de l'ouvrage est d'apporter de la profondeur historique aux débats sans cesse renouvelés sur la cohabitation de l'homme et de la faune sauvage. C'est à ce vaste sujet qu'est consacrée





notre programmation de cette semaine avec des contributions d'historiens, de juristes, d'écrivains, d'artistes et de scientifiques membres des cinq Académies de l'Institut.

Bonne écoute !

Xavier Darcos

de l'Académie française

-
1. *Le Loup. Une histoire culturelle*, par Michel Pastoureau (Éditions du Seuil, 2018, 160 p., 19,90 €).

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....



Le

français

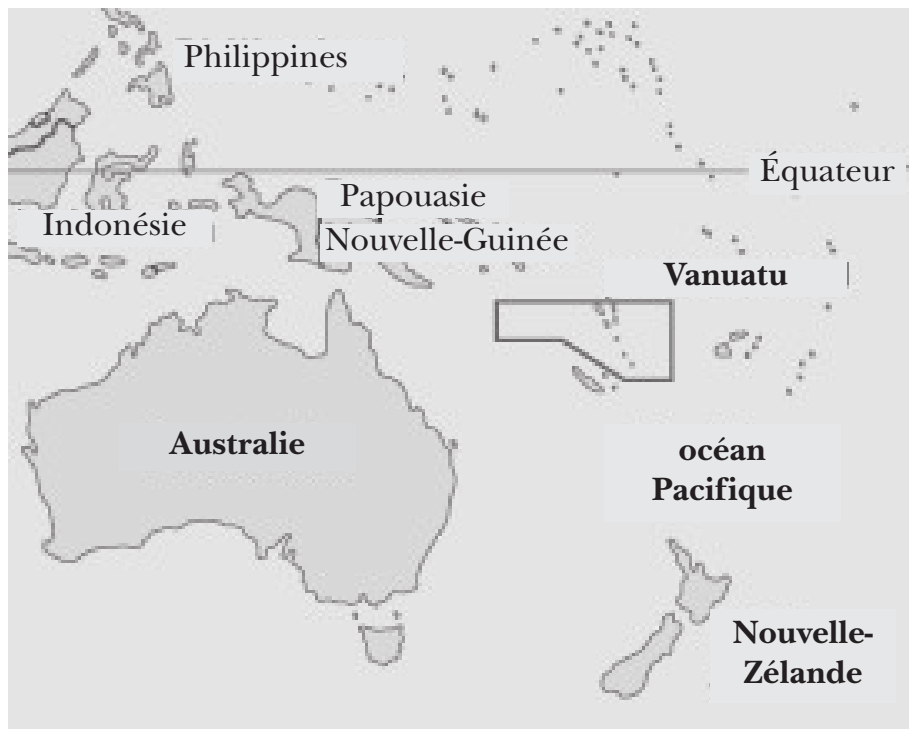
dans le

monde



XI^e Forum francophone du Pacifique à Port-Vila, Vanuatu

Port-Vila, capitale du Vanuatu, a accueilli pour la première fois le Forum francophone annuel du Pacifique, dont la onzième édition s'est tenue du 5 au 8 septembre dernier. Organisé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, il regroupe principalement des Alliances françaises de la région ainsi que des artistes et intervenants culturels. Jean-Pierre Nirua, ministre de l'Éducation, de la Formation et de la Francophonie du Vanuatu, et Bernard Deladrière, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, chargé notamment de la Francophonie, en étaient les coorganisateur.



L'accueil des autorités locales et de la population a été remarquable. La très dynamique Alliance française de Port-Vila était entourée des responsables des Alliances françaises du Japon, de Chine, d'Australie,





de Nouvelle-Zélande et des Fidji. Les ateliers ont tourné autour de la pédagogie du plurilinguisme, du français vu par les locuteurs vanuatais, de la gestion de la pluralité... et aussi du changement climatique. Le Forum s'est clos par une grande soirée au nouveau Centre des relations internationales de Port-Vila, réalisé par la Chine. La demande de « langue française » est toujours aussi forte dans la région, mais l'offre peine à suivre.

Aujourd'hui, les relations du Vanuatu sont excellentes avec sa proche voisine, la Nouvelle-Calédonie. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Le processus d'indépendance du condominium franco-anglais avait été accéléré par les Anglais, au détriment de ce que souhaitaient les Français, qui ne réagirent que timidement. En 1980, au moment de l'indépendance, des troubles sécessionnistes éclatèrent à Santo, la grande île francophone du Nord, qui souhaitait bénéficier d'un statut analogue à celui de Mayotte. Le gouvernement français, dirigé à l'époque par Raymond Barre soutenu par le président Giscard d'Estaing, encouragea la rébellion, mais son soutien n'alla pas au-delà des mots. Le résultat fut catastrophique pour la France. L'armée papoue intervint finalement pour mater les mutins. Le jeune gouvernement vanuatais soutenu par les Anglais eut alors, en réaction, une politique anti-française active. Les deux tiers des Français – plus nombreux que les Anglais au moment de l'indépendance – durent faire leurs valises et se replièrent essentiellement en Nouvelle-Calédonie. Les conseillers anglais et australiens du pays devenu indépendant s'attachèrent à éradiquer toute présence française dans l'archipel en prenant en même temps le contrôle économique du pays.

Les langues officielles du Vanuatu sont le bichlamar, le français et l'anglais, mais aujourd'hui, quand on circule à Port-Vila et dans les principaux centres, tout est anglicisé, des enseignes des magasins à la publicité en passant par les tickets de caisse. Il n'y a plus aucune visibilité du français, contrairement à la période précédant l'indépendance où le français était majoritaire. Il y a pourtant toujours des francophones. En effet, l'enseignement dispensé dans les





écoles de langue française, essentiellement catholiques, a perduré au fil des années malgré l'hostilité des autorités après l'indépendance. Entre 35 et 40 % des enfants les fréquentent de nos jours. On peut donc séjourner au Vanuatu sans parler un mot d'anglais, car on trouvera sans difficulté un Vanuatais francophone, que ce soit dans les magasins de Port-Vila ou dans les villages.

La mainmise australienne tend, de nos jours, à se réduire au profit de la Chine qui s'implante durablement en achetant et construisant commerces, hôtels et propriétés tout en réalisant parallèlement pour le Vanuatu de nombreuses infrastructures. La vente de passeports vanuatais par le gouvernement accentue ce processus. De nombreuses familles chinoises s'installent après avoir obtenu la nationalité vanuataise. Le gouvernement, qui compte plusieurs ministres francophones, tente un rééquilibrage mais, sur le plan économique, la tâche s'avère ardue. De nombreux échanges se développent avec la Nouvelle-Calédonie tant au niveau commercial avec les entreprises calédoniennes qu'avec le gouvernement calédonien par la signature d'accords de coopération, en particulier dans la formation. Un projet de création d'une université bilingue à Port-Vila est à l'étude. Actuellement les étudiants vont surtout aux Fidji et dans les universités anglophones de la région. L'université de Nouvelle-Calédonie accueille environ 200 étudiants francophones du Vanuatu.

Une précision pour terminer : le Vanuatu, dont la population est à peu près similaire à celle de la Nouvelle-Calédonie (276 000 habitants en 2017), était, en 2016, le 161^e pays au monde sur 195 dans le classement du PIB par habitant. Le SMIC y est de 250 euros (environ 30 000 F. CFP) par mois.

Daniel Miroux*

* M. Miroux est président de l'Alliance Champlain, association de défense et de promotion de la langue française et des langues océaniques, créée à Nouméa, en 1985. Il était l'un des participants au forum (NDLR).





La francophonie une vocation à l'universel

En 1989, lors des festivités liées au bicentenaire de la **Révolution française**, Margaret Thatcher, invitée officielle, avait fait remarquer, un rien condescendante, que l'Angleterre avait réalisé sa révolution bien avant la France et qu'Oliver Cromwell avait fait décapiter le roi Charles I^{er} Stuart en 1649, soit près de cent cinquante ans avant que les Français ne guillotinent Louis XVI. Chronologiquement parlant, elle n'avait pas tort, mais il y a cependant une différence fondamentale entre les deux révolutions : les Anglais l'ont faite pour eux-mêmes, tandis que les Français l'ont accomplie pour le monde – du moins l'ont-ils affirmé ensuite. D'ailleurs l'épopée napoléonienne, vouée à l'échec puisque fondée sur la force et la coercition, avait pour objectif déclaré d'exporter les idéaux de la Révolution à l'ensemble de l'Europe, et c'est bien la Révolution française qui, malgré ses excès, est devenue et reste dans le monde entier la référence historique en matière de conquête des droits de l'homme, des peuples et de la démocratie.

Pourquoi les Français – ou plutôt les francophones – ont-ils donc cette manie de vouloir faire bénéficier toute la planète de ce qu'ils croient être bon pour eux-mêmes ? Serait-ce par manque d'humilité ? Serait-ce par complexe de supériorité ? C'est certainement ce que pensent nos détracteurs. Et il s'agit bien d'une démarche récurrente pour les francophones que de vouloir agir et penser pour le monde entier, et nous pouvons le vérifier très concrètement encore aujourd'hui.

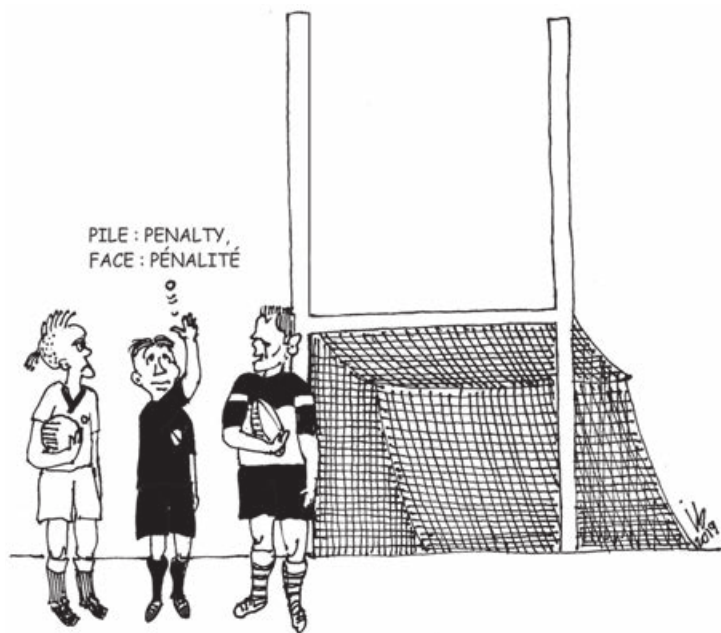
Quels sont les évènements les plus médiatiques du monde ? L'évènement le plus suivi, c'est sans conteste les **Jeux olympiques** qui ont été pensés et organisés dans leur forme moderne par le baron **Pierre de Coubertin** (1863-1937), en 1894. C'est d'ailleurs la raison pour





laquelle le siège du CIO (Comité international olympique) a été installé en Suisse, à Lausanne, en zone francophone (le français demeure la langue officielle des Jeux olympiques). Le **deuxième évènement** le plus célèbre de la planète est la **Coupe du monde de football**. Sait-on que c'est aussi un Français qui l'a créée en 1930 ? C'est en effet le Français **Jules Rimet** (1873-1956), fondateur et président durant trente-trois ans de la FIFA (Fédération internationale de football association), qui créa la Coupe du monde et celle-ci porta le nom de Coupe Jules-Rimet jusqu'en 1970. Le **troisième évènement** le plus suivi dans le monde est notre bon vieux **Tour de France**, gagné par la mondialisation depuis une trentaine d'années, qui attire chaque été pendant trois semaines des dizaines, voire des centaines de milliers de spectateurs à chaque étape sur les routes de l'Hexagone (et d'ailleurs), et des dizaines, voire des centaines de millions de téléspectateurs quotidiens devant les fenêtres obscures (les étapes du Tour de France étant retransmises par les télévisions de plus de 190 pays). Même ses turpitudes (par exemple, les aveux de dopage de l'Américain Lance Armstrong, sept fois vainqueur) ont contribué à en accroître la couverture médiatique internationale (« *Trompettes de la renommée, vous êtes bien mal embouchées !* », nous susurrerait Brassens). Le Tour de France est aussi un grand spectacle gratuit !

On pourrait ajouter un autre exemple relatif au sport, et assez parlant, de cette vision mondialiste : la **planète Ovalie**. Très longtemps l'*International Rugby Board*, la « Fédération internationale de rugby », est demeurée un aimable club anglo-saxon, où la France ne disposait que d'un strapontin au milieu





Le français dans le monde

des nations anglophones : Angleterre, pays de Galles, Écosse, Irlande, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Australie... C'est pourtant un Français, le président de la Fédération française de rugby de l'époque, **Alfred Eluère** (1893-1985), qui proposa le premier, en 1947, d'organiser une coupe du monde de rugby, proposition retoquée par les autres nations parce que considérée comme « farfelue ». Et c'est un autre Français, **Albert Ferrasse** (1917-2011), qui, dans les années 1980, profitant de son élection à la présidence de l'International Board, en reprit l'idée et lança, non sans mal, la **Coupe du monde de rugby** dont la première édition s'est déroulée en 1987, et la dernière en 2015. C'est lui aussi qui exigea la présence de joueurs de couleur dans les rencontres internationales, y compris dans tel pays anglophone pratiquant encore l'apartheid.

(À suivre.)

Alain Sulmon

Délégation du Gard





Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

Algérie

Multilinguales, de la Faculté des lettres et des langues de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa, est une revue annuelle à lire sur internet. Rédigée en français, « elle est ouverte à la réflexion sur toutes les langues ».

L'Académie française s'est dotée d'un portail numérique consacré à son Dictionnaire. On peut, dès à présent, y consulter la 8^e édition et la 9^e (en voie d'achèvement). Les sept éditions précédentes y figureront avant la fin de l'année. Ainsi, le public aura accès « à l'ensemble de l'entreprise lexicographique menée par l'Académie depuis 1694 ».

Taiwan

Le Salon international du livre de Taipei (12-17 février) a montré la passion des Taïwanais pour la langue française et la France. La culture française est présente chez les professeurs, traducteurs, étudiants, artistes... Nous en reparlerons. (La Croix, 15 février.)

Canada

• Le Congrès annuel de l'AQEFLS* aura lieu le 25 et le 26 avril, au Centre Saint-Pierre de Montréal. Thème : « Nourrir la créativité ».

• Le Salon international du livre de Québec se déroulera du 10 au 14 avril, au centre des congrès de Québec.

• À l'occasion du 75^e anniversaire de sa fondation, le Richelieu international organisera son Congrès international à Ottawa, du 17 au 19 mai. Son prix littéraire Richelieu de la francophonie sera décerné en 2019. Les ouvrages sélectionnés sont : Le Fou du roi, de Mahi Binebine (Maroc), Le Venin du papillon, d'Anna Moï (Viêt Nam), Petit Pays, de Gaël Faye (Burundi), et Une verrière sous le ciel, de Lenka Hornakova-Civade (Tchéquie).

• La province du Nouveau-Brunswick s'est désengagée de l'organisation des Jeux de la Francophonie en 2021, pour des raisons financières. Le CIJF* cherche un nouvel hôte pour cette manifestation culturelle et sportive, qui a lieu tous les quatre ans depuis 1989.

Initiative de l'Acfas* et de l'AUF*, la plateforme numérique RaccourSci donne les moyens d'« apprendre à s'exprimer de manière claire, simple et concise » en français. Elle s'adresse aux étudiants et aux chercheurs, et aide à préparer le concours MT180 (Ma thèse en 180 secondes) dont la finale internationale se tiendra à Dakar, le 26 septembre 2019.

Roumanie

• Les 5^{es} Assises européennes du plurilinguisme, organisées par l'OEP* et l'Académie d'études économiques de Bucarest, auront lieu le 23 et le 24 mai à Bucarest. Thème : « Le plurilinguisme dans le développement durable : la dimension cachée ».

• Première saison culturelle croisée organisée avec un autre pays de l'Union européenne, la Saison France-Roumanie, commencée le 27 novembre 2018, se tiendra jusqu'au 14 avril 2019, en France, et se poursuivra en Roumanie, du 18 avril au 14 juillet. Objectif : montrer et renforcer les liens entre les deux pays.





- **Sénégal**
L'Association sénégalaise des professeurs de français, l'Association des professeurs de français d'Afrique et de l'océan Indien et la FIPF organisent à Dakar, du 24 au 27 juin, le Congrès régional des professeurs de français d'Afrique et de l'océan Indien. Au nombre des sujets : « Formation des enseignants et innovations pédagogiques à l'ère du numérique ».*
- **Autriche**
Le Festival du film francophone de Vienne se déroulera du 2 au 11 avril.
- **Tunisie**
Tunis accueillera, les 12 et 13 avril, le 5^e Forum mondial des anciens élèves des lycées français du monde.
- **Guinée**
Les 72 Heures du livre de Conakry se tiendront du 23 au 25 avril au Centre culturel franco-guinéen.
- **Cette année, le jury du prix Libr'à Nous, décerné par l'AILF*, était composé de 285 libraires francophones discutant sur une page spéciale de Facebook. Le prix de littérature francophone est revenu à**
- Christian Guay-Poliquin pour *Le Poids de la neige* (Les Éditions de l'Observatoire, 2018, 256 p., 19 €).**
- **Suisse**
Le 33^e Salon du livre et de la presse de Genève aura lieu du 1^{er} au 5 mai. Hôte d'honneur : la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **L'Académie des écrivains publics de France organise la 4^e Journée nationale de l'écrivain public le 24 mai, à Montreuil-sur-Seine, dans les locaux de l'école du théâtre et de l'image. Thème : « L'écrivain public, un écrivain comme les autres ? »**
- **Pologne**
À Poznan, du 6 au 10 juin, se tiendra le 5^e Festival de théâtre francophone pour lycéens (de 15 à 19 ans)... dans un vrai théâtre, afin d'encourager les jeunes à la pratique de la langue française.
- **Visant « l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des jeunes », un nouvel espace francophone d'innovation, d'entrepreneuriat et de créativité numérique sera créé au sein de l'université**
- de Cergy-Pontoise et installé sur le site de l'UCP* à Gennevilliers.**
- **Hongrie**
Pour connaître l'essentiel de l'actualité hongroise, on peut lire sur internet Le Journal francophone de Budapest.
- *La prochaine Biennale de la langue française se tiendra à Chicago, du 2 au 5 octobre. Thème : « Bilinguisme, plurilinguisme : mythes et réalités. Quels atouts pour la francophonie ? » S'inscrire avant le 16 avril.*
- Françoise Merle**
- *ACFAS
Association francophone pour le savoir
- *AILF
Association internationale des libraires francophones
- *AQEFLS
Association québécoise des enseignants de français langue seconde
- *AUF
Agence universitaire de la Francophonie
- *CIJF
Comité international des Jeux de la Francophonie
- *FIPF
Fédération internationale des professeurs de français
- *OEP
Observatoire européen du plurilinguisme
- *UCP
Université de Cergy-Pontoise



Les

langues

de

l'Europe



Consultation publique

En septembre dernier, DLF Bruxelles-Europe avait répondu à la consultation publique lancée par la médiatrice européenne¹ sur « L'emploi des langues au sein des institutions, organes et organismes de l'Union européenne ».

La médiatrice concluait l'appel à consultation par quelques constatations – les mêmes que DLF B-E depuis longtemps :
« [...] *absence de règles claires et de justification satisfaisante ; sur les sites web, accès à l'information difficile, voire impossible, pour une partie importante du public ; risques de limiter fortement la capacité du citoyen lambda à contribuer aux consultations publiques...* »

Voici résumées, très brièvement, les réponses de DLF aux dix questions posées (questions et réponses complètes sur le site : dlf-bruxelles.eu/?p=3920).

- Les informations réellement utiles sont réservées aux locuteurs de langue maternelle anglaise ou de très bon niveau. Tout devrait être publié en quatre langues au moins.
- Voir des appels d'offres, des dossiers de subventions ou des informations accessibles seulement en anglais est aussi incompréhensible qu'inadmissible.
- Renoncements, découragements devant la procédure à suivre pour obtenir une traduction, face à une page rédigée... en anglais. Et on ne peut envisager de faire payer pour des traductions de documents que les anglophones consultent gratuitement.
- Les sites *web*, le principal outil de communication des institutions, devraient tous être consultables dans toutes les langues officielles de l'Europe.

La Commission est certainement à même de faire pour les citoyens ce que font des groupes politiques pour leurs électeurs – leurs sites sont traduits en plusieurs langues –, et de respecter la loi.





– Des résumés – dans toutes les langues officielles – seraient préférables à la politique actuelle du quasi-tout-en-anglais. Mais ce serait un pis-aller.

– La pratique de l’intercompréhension permettrait, dans chaque famille de langues, d’en choisir une : celle la plus à même d’être comprise par les locuteurs des autres langues de cette famille.

Ce que DLF Bruxelles-Europe voudrait réaliser, sans grands moyens : faire connaître l’intercompréhension à tous, l’UE peut le faire rapidement et à grande échelle ! Et ainsi réduire les coûts de traduction, faciliter la compréhension et les échanges – linguistiques et culturels – entre les peuples de l’UE.

– Privilégier l’emploi de l’anglais au détriment d’autres langues, n’embaucher que des anglophones a effectivement créé une contrainte dont il sera difficile de se défaire sans une volonté forte. La Commission a fait le choix de dépenser beaucoup pour sa communication, peu pour la diversité linguistique qui lui assurerait une meilleure communication.

– La législation de 1958 doit être réaffirmée en termes plus précis : personne en 1958 n’aurait pu imaginer une institution renonçant aux langues des pays fondateurs et à la richesse de la diversité.

– Imposer l’anglais sous prétexte d’économies ou de « rationalité » est un mauvais choix.

– Utiliser la traduction automatique sans la relecture attentive d’un traducteur professionnel serait peu sérieux et indigne des institutions européennes.

L’UE a les moyens de développer des traducteurs automatiques qui ne passent plus par l’anglais, langue pivot, de façon systématique – une fausse économie et une absurdité.

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

1. La médiatrice européenne, Emily O’Reilly, collabore avec les institutions, les agences et les organes de l’UE dans l’intérêt des citoyens européens.



Le

français

en

France



L'Académie

gardienne de la langue*

SANCTIONNER v. tr. XVIII^e siècle, au sens de « ratifier une disposition légale ; entériner » ; XX^e siècle, au sens de « punir, châtier ». Dérivé de *sanction*.

1. DROIT CONSTITUTIONNEL. En parlant du souverain d'une monarchie constitutionnelle ou de son représentant, donner à une loi l'approbation qui la rend exécutoire.

Par ext. Valider, entériner quelque chose. *Un cycle d'études sanctionné par un diplôme. Cet usage a été sanctionné par le temps.*

2. DROIT. Frapper quelque chose d'une sanction. *Sanctionner un délit, un crime.*

Par ext. *Sanctionner un en-avant au rugby.*

On évitera d'employer sanctionner avec un complément désignant une personne : on sanctionne une faute mais on punit, on châtie un individu.

SANS prép. X^e siècle, *sen*, puis *sens* ; XII^e siècle, *sans*. Issu, avec ajout d'un *s* final, par analogie avec des adverbes comme *volontiers*, *ailleurs* ou *certes*, du latin *sine*, de même sens.

I. Prép. 1. Devant un nom ou un pronom. Marque l'absence, le manque, l'exclusion d'un être ou d'une chose. *Ils sont venus sans leurs enfants. [...]*

Dans cet emploi, *sans* entre dans un

très grand nombre de locutions [...].

Par litote. *Non sans*, avec ; avec beaucoup de. *Il s'est indigné, non sans raison. [...]*

Dans une phrase au futur ou au conditionnel, pour introduire un complément circonstanciel de condition. *Sans votre aide, il n'aurait jamais réussi. [...]*

Loc. *Sans quoi, sans cela, sinon. [...]*

2. Devant un verbe à l'infinitif. Sert à exclure une circonstance de l'action exprimée par le verbe principal. *Passer la nuit sans dormir. [...]*

Loc. et expr. [...] *Sans parler de*, indépendamment de, outre. *Il a reçu beaucoup de soutien, sans parler de celui de sa famille. Ne pas être sans savoir*, savoir fort bien. [...]

II. Loc. conj. *Sans que*, suivi du subjonctif. Sert à indiquer que l'action exprimée dans la proposition subordonnée ne se produit pas. *Il est sorti sans que ses parents le sachent. Je voudrais parler sans que vous m'interrompiez. [...]*

L'emploi de ne explétif dans une proposition introduite par sans que doit être évité, même si celle-ci comporte les mots aucun, personne ou rien. *Il a fait cela sans que personne puisse s'y opposer. Il posa plusieurs questions sans qu'on lui répondît rien.*

* Extraits du fascicule SABELLE à SAVOIR (5 décembre 2018) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur internet.





Mots en péril

DÉPRÉCATION : n. f. Prière faite avec insistance et soumission pour obtenir le pardon d'une faute et détourner un châtement. En particulier, prière adressée au milieu d'un discours, à une divinité ou à une personne pour obtenir une faveur spéciale ou pour écarter un malheur.

« *Ah ! Quand Jésus clamait vers son Père : “Pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font” [...] une pareille dépréciation d'agonie dut aller infiniment au-delà de ce qui peut être conçu ou pressenti par les hommes ou par les Esprits des cieux.* » (Léon Bloy.)

GUIVRE : n. f. Serpent fantastique préposé, dans certains contes, à la garde d'un trésor.

« *Là les véritables dragons, les guivres qui ont existé, les hydres...* » (Valéry.)

LICHEUR : adj. et n. m.

1. Personne qui aime à bien boire et bien manger.

« *Un sourire épais, visqueux, sur des lèvres de vieille licheuse.* » (Mirbeau.)

2. Personne qui embrasse volontiers.

« *Il voulait tout le temps l'embrasser. Elle le traitait de licheur.* » (Aragon.)

LICHER : v. Lécher ; embrasser.

PHILAUTIE : n. f. Amour de soi-même ; complaisance vicieuse pour soi-même.

« *Nous ne nous faisons point justice,
Et la philautie est un vice
Dont le plus sage est entaché,
Fût-il sans tout autre péché.* » (Paul Scarron.)

Gilles Fau

Délégation du Lot





Acceptions et mots nouveaux*

BÂTIMENT AUTONOME (pour *self-sufficient building, standalone building*) : Bâtiment conçu de manière à fournir lui-même l'énergie ou l'eau qui sont nécessaires à son fonctionnement.

Note : **1.** Le bâtiment autonome recourt notamment à des sources d'énergie renouvelables ou à la récupération des eaux de pluie.

2. Le bâtiment autonome dispose souvent d'une alimentation de secours fournie par des réseaux extérieurs.

BÂTIMENT INTELLIGENT (pour *integrated building, intelligent building, smart building, smart home* [maison individuelle]) : Bâtiment équipé de systèmes qui lui permettent de s'adapter automatiquement à ses conditions d'utilisation et à son environnement, et qui peuvent, en outre, être télécommandés.

Note : Dans un bâtiment intelligent, l'éclairage et le chauffage sont des exemples de paramètres ajustables automatiquement en fonction des conditions météorologiques ou de l'utilisation des locaux.

COMPTEUR CONNECTÉ Synonyme : **COMPTEUR COMMUNICANT** (pour *smart meter*) : Compteur installé chez le consommateur, qui transmet en temps réel aux réseaux les informations sur la consommation d'énergie ou de fluides, et qui permet d'une part aux fournisseurs d'adapter l'alimentation des équipements et d'établir les relevés, d'autre part au consommateur d'optimiser sa consommation.

Note : **1.** L'énergie est généralement électrique ou thermique ; les fluides sont principalement l'eau, le gaz et le fioul.

2. On trouve aussi les termes **COMPTEUR INTELLIGENT** et **COMPTEUR INTERACTIF**.

ÉCOÉCLAIRAGE (pour *relamping*) : Optimisation d'un système d'éclairage collectif en matière d'économie d'énergie, de sécurité ou de réduction de la pollution lumineuse.

Note : L'écoéclairage est assuré notamment par le remplacement de l'ensemble des ampoules par des ampoules à basse consommation telles que les diodes électroluminescentes.

* Extraits de « Vocabulaire de l'aménagement et de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, des transports et de la mobilité », publié au *Journal officiel* le 29 janvier 2019. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site *France Terme*.





De dictionnaires en dictionnaires

LANGUE DORÉE...

On est en 1571, l'esprit de la Renaissance française a soufflé. Les poètes ne veulent plus en effet écrire en latin mais, à l'instar des écrivains italiens, faire vibrer la langue nationale, qui vient au reste de prendre ses lettres de noblesse, dans le sillage de Ronsard et Du Bellay. Ils n'étaient plus sans vade-mecum puisque, depuis 1549, une série de recommandations leur avaient été offertes à travers cet éloquent manifeste que représente *Défense et illustration de la langue française*, propre à renouveler la langue et le genre poétique.

Sensible à cet élan, Maurice de La Porte, fils d'imprimeur, va alors passer à la postérité en publiant en avril 1571 un ouvrage sobrement intitulé *Les Épithètes*. Rappelons que ce dernier terme fleure bon nos premiers cours de grammaire. Il était de fait cher aux grammairiens de la langue latine, affectionnant ce mot d'origine grecque, *epitheton*, désignant « ce qui est ajouté ». D'où ce qui est adjoint à un nom pour le qualifier.

Au lexicographe Richelet d'en donner en 1680 la première définition en français, en signalant d'abord une hésitation : « *m. ou f. Mais plus ordinairement féminin* », un féminin que l'usage confirmera. Vient ensuite la définition : « *Nom adjectif, qui se joint dans le discours à quelque substantif. Une belle épithète. Une froide épithète.* » On le perçoit immédiatement, l'épithète colore le nom, lui donne son charme et sa finalité.

Pour mieux comprendre l'objectif des *Épithètes* de Maurice de La Porte, il faut lire le sous-titre explicite : « *Livre non seulement utile à ceux qui font profession de la Poésie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition française* ». En fait, sans que le mot soit





prononcé, il s'agit bien d'un « dictionnaire » d'adjectifs épithètes adjoints à des noms communs ou noms propres, environ 3 500, offerts dans l'ordre alphabétique. Chaque nom sert ainsi d'entrée à une opulente liste d'épithètes choisies. De fait, l'auteur ne s'en cache pas, c'est à la lecture des poètes illustres d'alors, Ronsard en tout premier, qu'il dut sa fructueuse moisson d'épithètes.

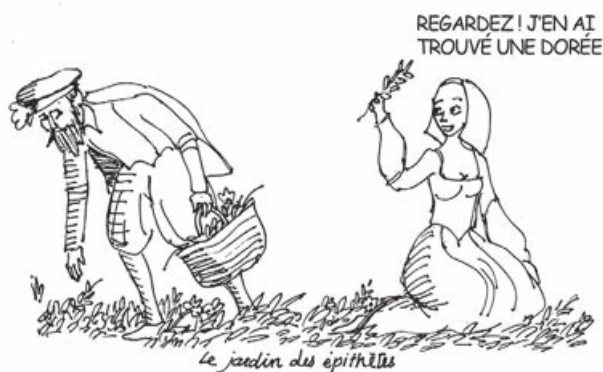
Ainsi, pour un mot qui nous est cher, la « langue », voici dans l'orthographe aléatoire de l'époque la liste d'épithètes proposées :

« Langue, frétilarde, moitte, vague, blandissante, traitresse, babillarde, menteresse, bien-disante, prompte, mielleuse, friande, bavarde, chanteresse, sucrée, hardie, beguaiente, grasse, injurieuse, bequenaude, profitable, nuisible, oratoire, diserte, vanteresse, intempérée, secrette, dangereuse, pétulante, charmeresse, douce, mi-tirée, criarde, faconde ou féconde, pareleresse, salisseuse, légère, riche, élégante ou éloquente, paresseuse, affilée, dorée, envenimée. »

Quant aux « mots », d'emblée donnés au pluriel, ils peuvent être « dorés, sententieux, courts, emmiellez, facetieux, doux, recherchez, briefs, graves, pesez, douteux, elabourez, magnifiques, ingénieux, sucrez, mignards, beaux, superbes, empoulez ».

Retenons l'étonnante épithète *doré* pour la langue ou le mot.

Ladite épithète, rappelle encore Furetière en 1690, « *se dit en parlant de choses qu'on estime* ». Il nous en reste l'heureuse trace dans le fait de bénéficier d'« *une retraite dorée* »... Et en rejoignant ainsi le XXI^e siècle, on appréciera deux propositions de verbicrucistes, l'une pour la langue, un « *plaisir de la bouche* », et l'autre pour le mot, un « *petit bout de langue* » ! Ah, les petits bouts de langue dorée ! Ou dorés ?



Jean Pruvost





Les mots en famille

III. Le compte à rebours se termine !

DEUX...

Avec le mot **carrefour**, nous avons pris conscience qu'il y avait **quatre voies**. Ensuite, à la croisée de **trois voies**, nous avons découvert que le langage populaire était **trivial**.

En arrivant à une **bifurcation**, on peut **douter** du choix à faire entre deux routes. **Douter**, du latin *dubitare*, c'est hésiter entre **deux** possibilités et si le **doute** persiste, il devient alors **redoutable**. Cette racine *DWO, *duo* en latin, **deux** en français, *two* en anglais, *zwei* en allemand, a donné naissance à de nombreux dérivés.

Le plus prestigieux d'entre eux reste le mot **diplôme**. Venu du grec ancien *diploma*, il a désigné à l'origine un document officiel « plié en deux » attestant un droit. Tous les **diplômés** devront **dupliquer** leur(s) précieux parchemin(s) pour le ou les joindre à leur curriculum vitae.

Bien avant d'être un grade universitaire, le **diplôme** était un acte écrit émanant d'une autorité souveraine. Au XVIII^e siècle, le dérivé **diplomatie** s'est rapporté à la science qui étudiait les diplômes, et l'adjectif **diplomatique** aux documents relatifs aux rapports internationaux. On peut, par facétie, réunir les mots **diplomatie** et **duplicité** pour obtenir l'art du **double** langage.

Les milieux populaires y verront l'art de la **combine** avec le radical **bi-** (*bis* en latin) et son dérivé **bini**, de *DWIS-NOI qui garde l'idée de deux et permet de faire des **combinaisons**, du bas latin *combinare* (*bini*), « unir deux choses ensemble ».

Avec ce même radical **-bi-** on pourra remplir une pleine **besace** de mots de même racine. Dans ce **double sac**, on pourra mettre en vrac aussi bien des **binocles** que des **biscuits** ou des **biscottes**. Le binocle,





ancêtre des lunettes, succéda au monocle. Quant aux biscuits et aux biscottes, ils sont donc cuits et recuits.

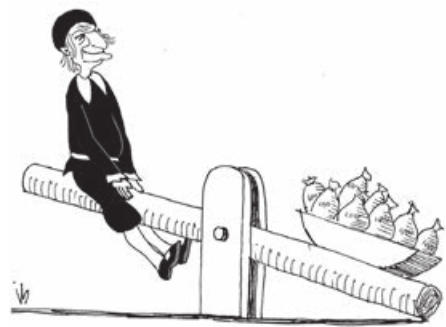
En matière d'étymologie, il est facile de commettre des **bévue**s en faisant de fausses associations entre les mots. Ce mot *bévue*, composé de *bé* – issu du latin *bis* – et du nom *vue*, qui pourrait offrir l'avantage d'une *double vue*, a fini par désigner au contraire une confusion entre deux choses.

Partons maintenant en vacances à **bicyclette**. Destination mer ou montagne ?

Entre les deux mon cœur **balance**. La balance est un instrument de mesure à deux plateaux, du latin populaire *bilancia*, de *bis*, « deux », et *lanx*, « plateau ».

Ce mot a remplacé le latin *libra*, qui voulait dire aussi « balance » mais à un seul plateau, ce qu'on appelle justement

« balance romaine ». On le retrouve dans le mot *équilibre*, composé de *aequus*, « égal », et *libra*, « balance ».



Un **équilibre** financier est nécessaire au moment de dresser le **bilan** et de faire **la balance** des comptes ! Poursuivons donc notre compte à rebours en tirant **un** trait sous le bilan.

UN...

Un nous vient de l'indo-européen **OINOS*, « seul, unique ».

Il a évidemment donné tous les mots en **uni-** : **union**, **unité**, **univers**, etc. Mais aviez-vous remarqué que lorsque vous dites : **non**, vous dites en réalité « pas un », **NE OINOM*, *no* en anglais, *nein* en allemand. Quand vous dites : **nul**, **ne oino los*, c'est la même chose. **Nul** nous permet donc de nous rapprocher de zéro !

ZÉRO...

Zéro, son introduction tardive fait qu'il n'a pas de dérivés. **Pas un** mot... Le mot *zéro* et le mot *chiffre* sont deux variantes du même





mot arabe *sifr*, « zéro », qui nous sont parvenues, l'une par le latin médiéval *cifra*, l'autre par l'italien *zefiro*.

Les écoliers le haïssent quand il devient un **zéro pointé**, mais les adultes savent l'aimer quand il produit la richesse en faisant des millions ou des milliards...

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Quand le vin est tiré...

*Le vin, pour noyer le chagrin
Est un remède souverain¹.*

Point n'est besoin d'être triste pour apprécier le jus de la treille ! Le choix est vaste, entre *des vins légers, des vins de femme, qui ne laissent pas de flamme au front* [... jusqu'au] *vin d'homme, qui ne doit être touché que par des lèvres viriles et ne circuler que dans de mâles poitrines²*.

Comment qualifier la qualité d'un vin ? Sa structure dépend du terroir, du cépage, de la fermentation alcoolique et du vieillissement. Sa constitution est définie par sa robe, ses arômes, sa saveur. La dégustation se fait donc par la vue, l'odorat et le goût. Presque toujours, le vin est **loyal** et **sincère**, si l'on sait apprécier sa subtilité.

Les yeux contemplent la robe du vin. Chacun le sait, il y a des vins blancs, rosés, des vins gris, jaunes (vins du Jura), bruns, rouges ; et même un vin bleu, création récente de viticulteurs en mal d'originalité (chardonnay additionné d'**anthocyanes**, pigment naturel présent dans la peau des raisins noirs). Un vin **vert** ne fait pas référence à la couleur, mais se dit d'un vin très jeune ou **herbacé**, qui





doit encore vieillir pour se constituer, ou encore d'un vin ayant une acidité élevée.

Les blancs ont une robe qui s'échelonne du jaune pâle au jaune ambré, en passant par les teintes jaune-vert, tilleul, or, paille. Les rosés sont rose pâle, gris-rose, rose vif, safrané, **tuilé**. Les rouges enfin ont tous les intermédiaires entre le rouge cerise et le rouge sombre : rouge vif, vermillon, rubis, pourpre, grenat ou même violacé.

L'odorat qualifie ensuite l'arôme du vin et le **bouquet**, qui combine l'arôme du raisin, le bouquet secondaire, résultant de la fermentation, et le bouquet tertiaire, apparu au cours de l'évolution, du vieillissement.

Le vin est **éventé** ou **oxydé** lorsqu'il a été trop longtemps au contact de l'air. Sinon, les arômes sont subtils et multiples : brioche, miel, beurre, champignon ; fragrance de sous-bois, de réglisse, de fruits rouges, de fruits cuits, d'abricot, de prune, de melon, de noisette, voire de truffe... Un vin



est **floral** lorsqu'il a des senteurs de violette, acacia, jasmin, rose... Un vin **animal** est un vin qui a des notes aromatiques de venaison, de musc, de cuir. Il peut aussi être **empyreumatique**, lorsque ses arômes rappellent l'odeur de matières organiques séchées, brûlées, grillées : fumé, fruits secs grillés, poivre, café torréfié et même goudron ! Enfin, le vin est **boisé** lorsque ses arômes sont marqués par le bois des fûts dans lesquels il est mis en vieillissement : chêne, pin, cèdre, hêtre. Si l'on peut oser ce calembour, c'est ainsi que l'on tire les verres du nez.

François Delarue

1. Raoul Ponchon, *La Muse au cabaret*.
2. Jules Barbey d'Aurevilly, *Memoranda 1*.





Grabuge et romestecq

Non, il ne s'agit pas d'une fable, inconnue ou nouvelle ! Mais ce cher La Fontaine eût pu connaître le second, sinon le premier mot. Vous remarquerez d'abord l'orthographe dudit second : il ne s'agit évidemment pas du bon vieux (sauf pour les végétariens, bien sûr !) romsteck ! Pas plus que ce grabuge-là ne fait (ou faisait) beaucoup de bruit ! Quoique...

Non, ces deux termes désignent... des jeux de cartes ! Ils font partie de l'énumération, propre au *Grand Robert*, où l'on trouve aussi : **bouillotte, brisque, brusquembille, hoc**, ou encore **drogue** et **mouche** !

Nos deux vocables ont disparu du Petit Larousse à la fin des années cinquante, ce qui se comprend vu leur désuétude, mais se comprend moins dans le *Grand Dictionnaire encyclopédique* !

Homonyme de la « dispute animée » (« **Il y a du grabuge dans bien des ménages** »), les deux dictionnaires qui le connaissent le présentent comme un sens... dérivé ! Cela suggère que ce jeu familial



en vogue au XIX^e siècle et pratiqué jusqu'au début du XX^e, sorte de réussite à deux joueurs, voisine de la crapette, aurait un point commun avec le bridge, ce « **jeu charmant où l'on s'engueule tout le temps** » ? On a du mal à le croire quand on lit ces deux citations : « **Donne-moi des cartes, et jouons au grabuge, cela me distraira.** » (Sand, *Histoire de ma vie*, 1855.) ; « **Ma tante et ma mère**





travaillaient un grabuge ou un besigue, avec Anna qui était venue dîner ce soir-là. » (Gide, *Si le grain ne meurt*, 1924.)

On a du mal, surtout quand on sait que le **grabuge** n'est rien d'autre qu'un paquet de cartes constitué par chaque joueur à partir de son talon.

Quoi qu'il en soit, la Semeuse a cessé de semer le mot à partir de 1960.

Le **romestecq** est plus facile à identifier !

C'est, selon *Le Grand Robert*, un « ancien jeu de cartes, qui se jouait à deux, quatre ou six personnes », et le *Nouveau Larousse illustré* ajoutait « avec un jeu de piquet auquel on a ajouté les six ». Le Robert date le mot, d'origine flamande, de 1702, mais il est déjà décrit dans *La Maison des jeux académiques* (1668), description reprise par Diderot dans *L'Encyclopédie*, et modernisée, notamment, par le *Nouveau manuel complet des jeux*, en 1840 : « Fort en vigueur dans la Basse-Normandie, [il] mériterait d'être en vigueur partout car ses combinaisons demandent de l'intelligence, et procurent un amusement piquant et varié. »

Il poursuit : « Le romestecq a plusieurs termes assez bizarres dont, avant d'aller plus loin, je vais donner l'explication ; ces termes sont : "le virlique, le double-ningre, le triche, le village, la double-rome, la rome et le stecq. Ces deux derniers forment le nom du jeu." » Chacun correspond aujourd'hui, respectivement, à un **carré**, deux paires spéciales, un **brelan**, deux autres paires. La **double-rome** est une autre espèce de double paire, la **rome**, une paire, enfin le **stecq** « est une marque qu'on efface pour celui qui fait la dernière levée. »

Romestecq a lui-même été supprimé par *Le Petit Larousse illustré* dans les années 1960.

Alors, grabuge, ou romestecq ?

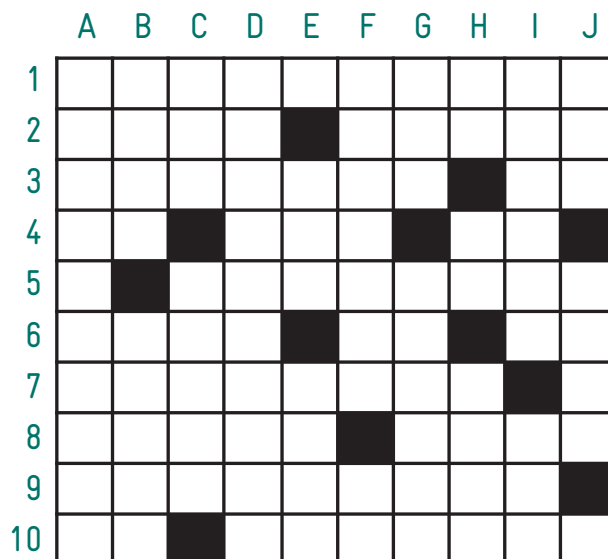
À vos marques – pardon ! – à vos cartes ! Et... pas de grabuge, s'il vous plaît !

Jacques Groleau





Mots croisés de Melchior



1. Auteuil ou Molitor ?
 2. Ce n'est pas toujours la Bataille.
Bébé bêta.
 3. Qualité amidonnée. Brillait de profil.
 4. N'importe qui. Pratique, mais bondé.
Personne n'en est exclu.
 5. Font rêver ou s'inquiéter.
 6. Recouvert de chapelure de l'autre
côté. Dedans. Tant.
 7. Spécialiste du dernier mot.
 8. Nib chez les Romains.
Carrée chez les Incas.
 9. On y met les plus récalcitrants.
 10. Morceau de tissu. Qualité première.
- A. Il a aboli la question préparatoire.
 - B. Ils ne sont pas tous aussi terribles.
Il vaut mieux ne pas en chercher.
 - C. De joie ou d'horreur.
Poétesse et féministe.
 - D. À boire ! À boire ! De l'eau ! De l'eau !
 - E. Par le siège. Plante d'ornement.
 - F. Une grotte célèbre. À moitié.
 - G. Peut être drôle, triste et même pollué.
Domaines des fauves.
 - H. Orientation. Vote souvent la grève.
Note altérée.
 - I. Celles du Verdon sont célèbres.
Amérindien d'autrefois.
 - J. Cours de Strasbourg. Seigneur.

* Solution : page IX.





Trouvez l'auteur*

« Vous ne supposiez tout de même pas que je le susse ! » dit la marquise avec une réelle noblesse. Mais le jeune drôle connaissait mal la langue française. Il ricana et accusa la marquise de dire des obscénités.

« Moi ? » Ce *moi* fut un chef-d'œuvre. La marquise se dressait dans une robe de percaline jaune brodée d'iris noirs en jais et de jacinthes en turquoises. Sa traîne commençait cette robe et il semblait que ses étoffes montassent du sol pour s'enrouler autour des chevilles, des cuisses, des fesses, du ventre, de la taille et mourir au bord des seins. La marquise était moins jeune que ne l'avouait son passeport mais belle de colère en face du jeune drôle à qui elle avait eu la faiblesse d'accorder ses faveurs. Son rire la saccageait, saccageait ses iris, ses jacinthes, ses turquoises. On eût dit une grande vague furieuse et jaune. « Misérable » s'écria la marquise et superbement elle dégrafa cette vague d'étoffes. Toute nue, n'ayant que ses perles au cou, d'un geste théâtral sa main désignait la porte. Le jeune drôle baissa la tête et quitta le château. Alors, victime de l'amour et de la langue française, la marquise s'abattit dans une sombre écume multicolore.

* Solution page IX.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CABILLOT

- A. Morue mâle.
- B. Cheville servant au tournage dans les manœuvres en bateau.
- C. Gibier de potence.





2. CACOGRAPHIE

- A. Orthographe dissonante.
- B. Orthographe vicieuse.
- C. Inscription scatologique.

3. CADRAT

- A. Petit lingot de métal utilisé dans l'imprimerie au plomb.
- B. Rangement au carré des ronds de serviette au mess des officiers.
- C. Assemblage d'un mécanisme horloger.

Jean Laquerbe

* Réponses : 1. B. 2. B. 3. A.

Trouvez les fautes



Photo envoyée par Jean-Marc Schroeder. (Solution p. IX.)





Lipogramme

Cherchez l'absente. (Solution p. IX.)

Petites notes météorologiques.

2018, c'est terminé : octobre, novembre, décembre ne furent que vent, pluie, froid...

Et quid des premiers jours de 2019 : pluie, vent, froid ? Neige ?

Eh oui, c'est le sujet du moment, sorte d'inquiétude irrépressible, essentielle. Essentiel, le temps ? C'est une vision bien réductrice des choses du monde !

Dites-moi, voulez-vous mon sentiment ? Fuyez ces pensées moroses !

Foin des réflexions sur le temps, de huit heures, de dix heures, etc.

Rien de tel pour ennuyer tout le monde !

Quel est donc l'intérêt de cette météo omniprésente ? Le budget publicité de télétruc pour ses émissions bidule ?

Il pleut ? Il neige ? Il gèle ? Il grêle ? Bon, bon. Le soleil vous cogne sur le système ? Eh bien, mettez-vous sous un chêne et lisez votre revue préférée ! C'est si peu de chose, en définitive, que le temps !

Depuis un moment, vous vous interrogez : où veut-il en venir ? Il péroré, il insinue...

Qu'est-ce qui justifie cet énervement plutôt puéril ?

C'est que... voyez-vous... je subis, je subis, je subis ! Tous les jours (même le week-end !), le téléphone pleure des gouttes de pluie, m'inonde de soleil ou me couvre de neige !

Seulement... Tous ces printemps, vous comprenez, toutes ces feuilles du gros livre des siècles, nuées et ciel bleu mêlés, mémoires enchevêtrées, souvenirs confondus, c'est quelque chose !

Et il ne lui reste que bien peu de temps, pour me décrire... le temps.

Claude Langlois

Délégation du Cher





L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

étymologie n. f. Si l'on a soif de savoir, de culture, on peut notamment s'attacher à connaître l'étymologie des mots et des expressions. Mais cette recherche de l'origine des vocables n'a cependant rien à voir avec l'éthylisme ou l'éthylotest ! Non, il s'agit d'une quête de vérité, du souci de connaître la vérité sur les origines d'un terme, et, par conséquent, la vérité sur sa ou ses acceptions premières. Étymologie vient du grec *etumos*, « vrai », et *logos*, « parole ».

paneton n. m. Le boulanger met dans des panetons les pâtons, c'est-à-dire les morceaux de pâte destinés à former un pain. Un seul *n* à *paneton*, comme dans *panier*, dont il dérive.

tâtons (à) loc. adv. Cette locution est figée au pluriel, parce qu'elle décrit une action qui est répétée : lorsque l'on se déplace à tâtons, c'est en multipliant les tâtonnements, les essais hésitants...

scellé n. m. Ce mot est plus couramment employé au pluriel : **mettre sous scellés**, **lever les scellés**. La présence du *c* s'explique par le lien avec *sceau*, « cachet », que l'on retrouve dans *garde des Sceaux*.

Jean-Pierre Colignon





En, mode d'emploi

En est issu (fin IX^e s.), par modification de *in* (842), du latin *in*, « dans, sur » (spatial et temporel). C'est un mot plus ancien que *dans*, issu lui, sous la forme *denz* (v. 1112), du bas latin *deintus*, « au-dedans, en dedans », de *de* et *intus*, « de l'intérieur », puis simplement « à l'intérieur », dérivé de *in*, « en » (*Dictionnaire historique de la langue française*, d'Alain Rey).

Il est logique que les emplois de cette préposition simple et brève soient devenus nombreux.

Emplois classiques de *en*

En s'applique le plus souvent au lieu où l'on est (**en ma demeure**), où l'on va (fin du IX^e s. : **en Italie**), avec le sens de « sur » (fin X^e s. : **mettre en croix**), et est employé également pour exprimer un lien abstrait (fin X^e s. : **croire en Dieu ; entrer en religion ; 1080 : se fier en quelqu'un ; puis avoir confiance en lui**), spécialement devant un pronom personnel (v. 1170).

En s'emploie aussi pour indiquer la position à l'intérieur de limites notionnelles : la forme (**en long, en carré, en rond, en français, en patagon**), l'état (fin IX^e s. : **en forme**), la composition (1080 : **en quartiers, en morceaux**), pour introduire un nom qui fait fonction d'attribut de l'objet (1080 : **donner en gage, garder en otage**) ou encore pour marquer un changement d'état (v. 1170) (*DHLF*).

En s'emploie encore pour indiquer la position à l'intérieur d'une période de temps ou préciser la durée : l'année (**en 1996**, etc.) ou le mois (**en janvier, en huit jours, en vingt-quatre heures**, etc.).

En s'emploie aussi pour introduire le participe présent de verbes d'action : **dormir en rêvant, travailler en sifflotant, boire en mangeant, crier en chargeant**, etc.

Enfin, *en* s'emploie, de manière relativement récente, notamment avec les noms de matière (**en argent, en cuir, en carton, en soie**, etc.), concurremment avec *de* (**de cristal, de laine, de marbre, de vermeil**, etc.) (*Grevisse*, § n° 349).



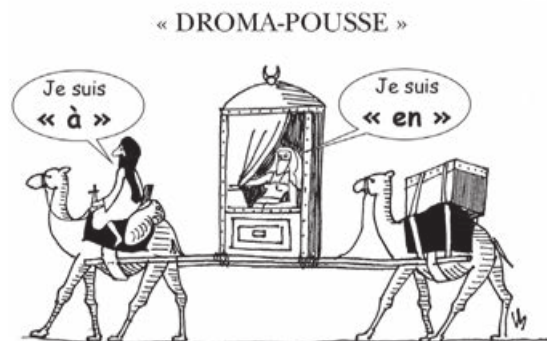


Expressions sans article

En s'emploie surtout dans d'innombrables expressions figées sans article (Grevisse, § n° 1002) : *en* approche, *en* arrière, *en* audience, *en* avant, *en* aveu, *en* bande, *en* bas, *en* cachette, *en* cage, *en* catastrophe, *en* cavale, *en* cave, *en* chaire, *en* chambre, *en* chambre du conseil, *en* charge¹, *en* chute libre, *en* colère, *en* conférence, *en* conseil, *en* conséquence, *en* demeure, *en* désuétude, *en* espèces, *en* fait, *en* fête, *en* feu, *en* fleur, *en* fraude, *en* fuite, *en* gare, *en* guerre, *en* haut, *en* justice, *en* liquide, *en* location, *en* main, *en* marge, *en* ménage, *en* montagne, *en* musique, *en* nage, *en* observation, *en* page, *en* paix, *en* pente, *en* personne, *en* plaine, *en* poche, *en* quarantaine, *en* réaction, *en* réponse, *en* république, *en* queue, *en* rue, *en* salle, *en* séance, *en* semaine, *en* soi, *en* temps et lieu, *en* terre, *en* tête, *en* vente, *en* vie, *en* ville, *en* voyage, *en* vrac, *en* vue, etc.

En particulier, quand il s'agit de moyens de déplacement pouvant contenir l'individu (*en* avion, *en* bateau, *en* calèche, *en* char à bancs, *en* fiacre, *en* diligence, *en* pousse-pousse, *en* rickshaw, *en* taxi, *en* train, *en* voiture, etc.) ou pouvant le soutenir (*en* ballon, *en* dirigeable, *en*

en montgolfière, *en* parachute, *en* parapente, *en* deltaplane, *en* rappel, *en* side-car, *en* trottinette), tandis que la préposition *à* est réservée à des moyens que l'on enfourche (*à* âne, *à* bicyclette, *à* cheval, *à* dromadaire, *à* cyclomoteur, *à* moto, *à* vélo, etc.).



Inconséquences d'emploi

Ces expressions ne sont pas générales pour un même type de situations. On dira en effet : *en* été, *en* automne, *en* hiver mais

1. *En charge* ne s'emploie que pour de gros véhicules de transport de marchandises et équivaut à « chargé ». L'expression ne peut être suivie d'une précision introduite par la préposition *de*. Dans ce cas contraire, c'est *chargé de* qu'il convient d'utiliser.





au printemps ; en enfer mais *au ciel*, *au paradis* et *au purgatoire* ; en dessous mais *au-dessus* ; en salle mais *au bar* et *à la terrasse* ; en forêt mais *dans le désert*, *dans la savane*, *dans la toundra* ; en mer mais *sur terre* ; en gare mais *au port* ; en classe mais *à l'école*, *à l'étude* ; en clinique mais *à l'hôpital* ; en ville mais *au centre-ville* ; en prison mais *au tribunal* ; en cour d'assises mais *à la cour d'appel* ; en matinée, en soirée, mais *dans la journée* (« *en journée* » est fautif), etc.

Remarquons la différence de sens entre « en campagne » et « à la campagne » ; « en cour » et « à la cour » ; « en course » et « dans la course » ; « en cuisine » et « à la cuisine » ; « en examen » et « à l'examen » ; « en matinée » et « dans la matinée » ; « en ordre » et « à l'ordre » et « dans l'ordre » ; « en piste » et « sur la piste » ; « en question » et « à la question » ; « en soirée » et « dans la soirée » ; etc.

Expressions avec déterminatif

En règle générale, le nom précédé de *en* ne peut être déterminé, que ce soit par un article, par un adjectif ou par une proposition relative, à moins que *en* n'ait la valeur de « comme un », « comme des » : *agir en bon père de famille*, *en maître incontesté*, *en chef qui sait prendre ses responsabilités* ; *se comporter en tyran*.

En s'emploie cependant avec article, surtout l'article défini, dans des expressions figées (Hanse, § n° 368), et moins nombreuses aussi que les précédentes : *en l'absence de*, *en l'air*, *en l'an* (de grâce, mil, etc.), (péril) *en la demeure*, *en l'église de*, *en l'espace de*, *en l'espèce*, *en l'état* (où), *en l'honneur de*, *en la matière*, *en l'occurrence*, *en la personne de*, etc.

En s'emploie aussi dans certaines expressions avec un déterminatif autre que l'article (adjectif, démonstratif, possessif), mais dans des expressions également figées ou qui restent peu précises : *en toute amitié*, *en toute chose*, *en petit comité*, *en ce domaine*, *en un endroit charmant*, *en toute équité*, *en tout état de cause*, *en son for intérieur*, *en un instant*, *en toute liberté*, *en un lieu agréable*, *en cette matière*, *en matière de*, *en ce bas monde*, *en ce temps-là*, *en un temps lointain*, *en un tour de main*, etc.





Ces expressions ne sont pas générales pour un même type de situations. On dira donc : **en tout cas** mais **dans tous les cas**, **en même temps** mais **au même moment**, etc.

L'imprécision relative est le critère

Au-delà des expressions figées, l'emploi de *en* n'est recommandable que quand le syntagme où il intervient reste peu précis, notamment parce qu'il ne comprend pas d'article défini, ou est, en tout cas, moins précis qu'une autre formule approchante possible. Quelques exemples illustreront notre propos :

- faire du jogging en forêt ; faire du jogging dans la forêt de Fontainebleau ;
- le bateau est sorti en mer ; il a coulé dans la mer du Nord ;
- entrer en religion ; se faire baptiser dans la religion catholique ;
- un drame en anglais ; un drame dans un anglais shakespearien ;
- cela s'est passé en hiver ; cela s'est passé dans l'hiver, au cours de l'hiver (sous-entendu : « dernier » ou « en question ») ;
- nous vivons en république ; nous vivons dans la République française ;
- il ira en enfer ; on entendait aller et venir dans l'enfer (syntagme à valeur topographique plus précise) ;
- vivre en communauté ; vivre dans une communauté laïque ;
- faire une randonnée en montagne ; faire une randonnée dans la montagne à vaches ;
- ce garçon sert en salle ; ce garçon sert deux clients dans la salle ;
- je l'ai rencontré en ville ; je l'ai rencontré dans la vieille ville ;
- on prévoit de fortes pluies en région² ; on prévoit des inondations dans la région PACA ;
- il est en clinique ; il est à la clinique Edith-Cavell ;
- ce titre est coté en Bourse ; ce titre est coté à la Bourse de Paris.

2. Depuis la création de régions regroupant deux ou plusieurs départements français, l'expression *en région* a remplacé *en province*. Mais comme l'Île-de-France, avec Paris, est aussi une région, si l'on veut opposer la région parisienne au reste de la France, c'est évidemment **en province** qui est l'expression à conserver.





Incorrections

À partir de là, il n'est plus difficile de mettre en évidence les incorrections.

Ainsi, c'est à tort qu'un jeune Français, interrogé par un journaliste, a répondu « *vivre en périphérie parisienne* », au lieu de **dans la périphérie, dans les faubourgs de Paris** ou – mieux – **en banlieue**.

C'est aussi à tort qu'un grand restaurant parisien affiche en été « *On mange en terrasse* », au lieu de **à la terrasse**.

C'est encore à tort que les tickets de péage de l'autoroute française A 10, l'Aquitaine, portent la mention « *paiement en sortie* ». C'est évidemment **à la sortie** qu'ils auraient dû porter.

C'est tout aussi à tort qu'un présentateur a annoncé il y a quelque temps, dans un journal télévisé de France 2, qu'« *en conseil des ministres, le chef de l'État a émis des réserves* »... Puisqu'il s'agissait du conseil des ministres qui venait de se tenir, c'est bien sûr **au** qu'il aurait fallu dire (cependant, il est exact que certains décrets et arrêtés doivent être pris **en** conseil des ministres, parce que n'est pas visée ici une réunion déterminée du gouvernement, mais bien un mode de prise de décision).

C'est encore sur France 2 qu'un journaliste vient de parler, à propos des grandes surfaces, de « *l'attente interminable en caisse* » (25 janvier 2019, 20 h 20). C'est évidemment **à la caisse** ou **aux caisses** qu'il fallait dire.

En Suisse, l'hebdomadaire *Le Jura libre* s'est aussi fourvoyé en écrivant : « *À la suite des tragiques incidents survenus en ville de Berne* », au lieu de **dans la ville de Berne**.

Nous avons vu que la préposition *en* était souvent suivie de l'article défini élidé *l'*, dans des expressions figées. On évitera donc « *en le, en la* » et surtout « *en les* » (Hanse, id.).

Stéphane Brabant





Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 11, juillet 1961).

Extrait de l'article intitulé « Ne, ne... pas, ou pas ne ? ».

On hésite souvent sur l'emploi du petit mot « ne » dont il importe pourtant de savoir se servir. Relisons donc, à ce sujet, Fernand Feugère (*Figaro*, 3-4-60).

Négatif ou explétif, le ne français pose tant de problèmes qu'on rêve parfois d'un académicien les tranchant tous à la manière d'Alexandre dénouant enfin l'attelage compliqué du char de Gordias : d'un seul coup d'épée.

Ne est traître. Dans son appel du 25 avril au loyalisme des aviateurs d'Algérie, le général Fourquet a écrit, pour avoir oublié une des règles d'emploi du ne, tout le contraire de ce qu'il voulait dire. « Tout ordre que vous recevrez du gouvernement insurgé ne doit pas être exécuté. »

Ne est sournois. Déjà minuscule, il s'élide encore comme pour échapper à la vigilance des meilleurs et leur faire écrire des bourdes telles que celle-ci : « Il faisait noir ; on eût (et l'n apostrophe ?) pu voir un ours à vingt pas. »

Ne est contrariant. Il prend plaisir à changer du tout au tout, suivant la place qu'il y occupe, le sens de la phrase : « Pierre ne peut plus fumer » et « Pierre peut ne plus fumer ».

Ne est capricieux. Il accepte de servir après avant que ou à moins que ; mais il renâcle après sans que, déjà négatif par lui-même.

Ne est exigeant. Bien que le français ait fini par transformer en valeurs négatives quand ils sont isolés des mots d'abord positifs comme personne, rien, aucun, ne intervient nécessairement quand ces mots figurent dans une phrase, comme créateur exclusif de la négation.

Paul Camus (1897-1984)



Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

- Mettre au pied du mur** C'est mettre quelqu'un face à ses responsabilités. Autrefois, lorsque de vaillants soldats escaladaient les hautes murailles afin de prendre les places fortes et que leurs exploits étaient rapportés avec force détails, si l'on voulait vérifier leurs propos héroïques, le meilleur moyen était encore de les mettre au pied du mur afin de constater leurs capacités.
« *Avant d'accepter cette part et un rôle, Rigou voulut mettre, selon son expression, le général au pied du mur.* »
(Balzac, *Les Paysans*.)
- Donner le change** C'est arriver à cacher parfaitement à quelqu'un ses intentions.
« [...] *je suis réduit encore à me cacher, à ruser, à tâcher de donner le change...* » (Rousseau, *Les Confessions*.)
En termes de vénerie, un animal donne le change lorsqu'il égare les chiens le poursuivant sur la piste d'un de ses congénères ou vers une autre proie.
- Trier sur le volet** C'est choisir avec soin entre plusieurs personnes, plusieurs choses, etc. Au xv^e siècle, on triait avec patience les lentilles ou autres légumineuses en grains, sur une planchette, une tablette, le volet.
« *Ah çà, vous ai-je triés comme des graines sur un volet, dans trois résidences différentes, pour vous laisser tourner autour du gibet comme des mouches autour d'une chandelle ?* » (Balzac, *Vautrin*.)
- Cordon bleu** Se dit d'une personne, cuisinier, cuisinière préparant une cuisine gourmande et de haute volée.
« *Mon grand-oncle avait pour cuisinière un cordon bleu qui, n'ayant jamais affaire qu'à des palais d'une expérience et d'un discernement consommés, mettait un amour-propre immense à les contenter.* » (Sand, *Histoire de ma vie*.)
Le Cordon bleu était une décoration et l'insigne des chevaliers du Saint-Esprit, ordre le plus illustre des ordres de chevalerie de la monarchie française. Ses membres se réunissaient, pour cultiver l'art du bien-manger en faisant un repas de « cordons bleus ».

Suzanne Choquet

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Le don d'un dom... (suite et fin)

L'indécision des lexicographes à l'égard de *don Juan* est reflétée par des choix contradictoires au fil des éditions de différents dictionnaires. Si, très majoritairement, le prénom a gardé, et garde, une majuscule, le pluriel est incertain : *des don Juan*, *des don Juans*, *des dons Juans*... Il est vrai qu'il est difficile de se montrer catégorique, péremptoire. La préférence doit aller soit à l'invariabilité (**des don Juan**), soit au double pluriel (**des dons Juans**).

Aujourd'hui, les dérivés s'écrivent en un seul mot : le **donjuanisme**, n. m., **donjuanesque**, adj., et, moins utilisé, **donjuaniser**, v. tr. L'adjectif *donjuanique* est, lui, perdu de vue, de nos jours. Les graphies avec un trait d'union (*don-juaniser*, *don-juanesque*, *don-juanisme*) ont disparu des dictionnaires contemporains, semble-t-il.

L'écrivain prolifique¹ Marcel Prévost (1862-1941) est l'auteur, entre autres, d'un ouvrage titré *Les Don Juanes* (Arthème Fayard et Cie édit.), et il y a quelques années, à Paris, on a proposé une pièce intitulée *Don Juane* (deux majuscules : nom propre), d'après Molière.

Les hésitations et les discordances susmentionnées à propos de **Don Juan** se retrouvent évidemment pour **Don Quichotte**. On met deux majuscules quand il s'agit du personnage de Cervantès, mais, traité comme nom commun masculin, *don* perd sa majuscule : **c'est un don Quichotte !**

Au pluriel, on est, là aussi, dans la discorde : on ne retiendra pas la variante *des dons quichottes*, avec deux minuscules, prônée naguère par

certain dictionnaire. Mais on retrouve, selon les ouvrages, *des dons Quichotte*, *des don Quichottes* ou *des dons Quichottes*.

L'unique dérivé connu est lexicalisé aujourd'hui en un seul mot : le **donquichottisme**, alors qu'il y a quelques décennies les dictionnaires donnaient soit *don quichottisme* seul, soit les deux graphies, avec ou sans trait d'union.

Présentant une version originale des aventures du « chevalier à la triste figure », ou « chevalier à la Triste Figure », certains auteurs, écrivains ou journalistes, font batailler Don Quichotte contre... des bouteilles de beaujolais. En effet, on peut trouver, dans quelques ouvrages ou dans des articles, l'affirmation que le sigisbée de Dulcinée affronta des *moulin-à-vent* ! Or cette graphie s'applique au vin rouge d'appellation d'origine contrôlée (AOC) produit, dans la région du Beaujolais, à cheval sur les communes de Chénas et de Romanèche-Thorins. Au centre du vignoble se dresse l'ancien moulin à vent (il n'y en a qu'un, d'où l'invariabilité de **moulin-à-vent**) qui a donné son nom au vin. Le moulin est donc l'éponyme du cru...

L'« ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche », quand il quittait sa région sise au centre de l'Espagne, au-dessous de Madrid, se retrouvait... outre Manche (*Mancha*, en castillan). Mais non *outre-Manche*, avec un trait d'union, car cela signifierait qu'avec son Sancho pansu il serait du côté de Big Ben, à Londres, ou bien vers Édimbourg.

Jean-Pierre Colignon

* On lui doit notamment *Les Demi-Vierges*, *Les Vierges fortes*, *Lettres de femmes*, *Féminités...*

Courrier des internautes

Question : « *Il a déclaré aux gendarmes qu'il avait commis des dégradations, car il se sentait l'objet de critiques* » : cette phrase, que j'ai trouvée dans un journal, n'est-elle pas curieuse ?

Réponse : Si ! Elle signifie stricto sensu que les critiques ressenties par le délinquant seraient la cause de la déclaration faite aux gendarmes. Or elles n'expliquent que l'infraction.

Une évolution fautive de la conjonction de coordination *car* tend à la substituer à la locution conjonctive de subordination *parce que*. Mais elles ne sont pas interchangeables. Bien sûr, elles établissent toutes deux une relation de cause ; toutefois, la coordination met deux éléments sur le même plan, tandis que la subordination, paradoxalement, pourrait-on dire, souligne la cause. « Je mange, car j'ai faim ! » informe l'interlocuteur, à égalité, de ma prise de nourriture et de ma faim. Avec « Je mange parce que j'ai faim », je n'apprends probablement à personne que je mange : c'est ma faim qui compte !

Question : « *Il a déclaré aux gendarmes qu'il avait commis des dégradations parce qu'il se sentait l'objet de critiques* » me semble effectivement préférable. Mais une ambiguïté ne subsiste-t-elle pas ?

Réponse : On ne peut l'exclure. Pour lever cette ambiguïté, on jouera oralement sur l'intonation et l'on évitera toute pause avant *parce qu'*, tandis qu'à l'écrit on bannira la virgule à cet endroit.

Question : *Peut-on utiliser car en réponse à une question avec pourquoi ?*

Réponse : Il vaut mieux l'éviter ! Qu'on reprenne ou non les termes de la question dans la réponse, c'est la cause qui prime alors, l'effet (la conséquence) est maintenant secondaire, puisque la question fournit cette information : on l'a vu, seul *parce que* exprime la prépondérance de l'élément causal.

André Choplin



Dialogue intergénérationnel

Je dis à un petit jeune homme qui veut m’emmener voir quelque chose :

– Je suis dispos.

Lui qui, jusque-là, paraissait plutôt grave, son visage s’éclaire, il semble au comble du plus extrême bonheur, il en rit aux éclats et il me dit :

– Bravo ! Bravo ! Vous au moins, vous savez parler jeune.

Il n’en revenait pas qu’un presque centenaire comme moi pût employer un langage si moderne, que je réussisse, à mon âge, à raccourcir le mot *disponible* en « dispo ». Il s’en frottait les yeux d’étonnement. J’ajoutai :

– Ma sœur aussi est dispose.

Là, il fut rassuré : il venait de découvrir chez moi un coin de gâtisme.

Bernard Leconte

Point ? Virgule ?

Devant l’anarchie grandissante qui règne en France dans la présentation des montants qui, de plus en plus et même jusqu’au plus haut sommet de l’État, se retrouve avec un point pour séparer les décimales, j’aimerais savoir si la norme ci-dessous est toujours valable. Celle-ci, ISO 31/0, précise au paragraphe C.3.2 : « *Le signe décimal est une virgule sur la ligne. Dans les documents rédigés en **anglais**, une virgule ou un point sur la ligne **peuvent** être utilisés. Si la valeur absolue est inférieure à l’unité, le signe décimal doit être précédé d’un zéro.* »





Le français en France

Également, la mode de mettre le symbole € devant les montants est de plus en plus répandue avec, par exemple, les formules de chèques préimprimées.

Autre incongruité : je vous joins deux photographies prises aux deux entrées du tunnel du Mont-Blanc, l'une en haut du côté italien bien rédigée, l'autre en bas du côté français rédigée à la mode anglo-saxonne, ce qui fait que nous avons le tunnel le plus long du monde avec 11.611 km (onze mille six cent onze kilomètres) en langage courant français ! Nous avons aussi des bébés de 3.500 kg (trois mille cinq cents kilogrammes) !

À force de singer les Anglo-Saxons on ne sait plus où on en est.

Jean-Hervé de Lestreez





« Requiescat in mare » ou la mort d'un mot

La catastrophe de Fukushima a fait une victime dont peu se sont émus. Le mot composé *raz de marée* a quasiment disparu au profit du japonisme *tsunami* que nos médias ont imposé sans l'ombre d'une hésitation, estimant sans doute faire preuve de culture en reprenant le vocable utilisé par ceux qui ont été victimes de la catastrophe. Depuis, il s'est imposé dans tous les domaines, dépassant largement sa signification originelle. Ainsi, le dernier remaniement gouvernemental n'a-t-il pas été « *le tsunami attendu* » (entendu sur une radio).

Ce nouvel appauvrissement de notre langue constitue aussi, comme c'est souvent le cas, un oubli de notre histoire dont les étymologies portent la trace. En l'occurrence *raz*, terme d'origine scandinave apparu au XIV^e siècle, rappelle que les Vikings envahirent l'Armorique.

Un docte universitaire, devant qui je faisais la remarque il y a peu, m'a expliqué qu'en raison de l'origine sismique de la catastrophe de Fukushima le terme *tsunami* était mieux adapté, *raz de marée* ayant, selon lui, un sens plus limité ! Je ne peux que lui conseiller de consulter le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey : « *Raz de marée désigne une énorme vague d'origine sismique ou volcanique et, au figuré, un bouleversement...* » Pour nos trissotins médiatiques, être moderne, c'est aller chercher chez les autres ce qu'on a, en plus joli, chez soi.

Je souhaite en tout cas que notre si belle pointe du Raz ne connaisse pas un jour de « tsunami » et conserve ce joli nom si chargé d'histoire.

Jean-Marie Terrien
Délégation de Nantes





Exactement, tout à fait...

« Il n'y a qu'une façon de dire oui, c'est "oui", toutes les autres veulent dire non. » La formule lapidaire de Talleyrand est sans ambages. Qu'entend-on aujourd'hui ? Le **oui**, clair et net dans sa brièveté, a disparu. « Exactement », « tout à fait » et autres formules verbeuses l'ont remplacé sur les ondes. Seuls les journalistes-procureurs intiment à leurs victimes consentantes l'ordre de répondre par « oui » ou par « non », injonction à laquelle l'interlocuteur d'un moment se garde d'ailleurs bien de déferer tant il est malséant, voire dangereux d'être clair. Quand il advient qu'on veuille se déclarer d'accord, « exactement » ou « tout à fait » se substituent à **oui** pour le dire. **Oui** semble inconvenant dans sa sobriété. L'un ou l'autre de ses ersatz ordinaires fait plus chic, plus consensuel. Il manifeste une adhésion totale. Les mots simples et clairs ne font pas recette. Il faut du superlatif pour appuyer une pensée trop souvent indigente. Sous les oripeaux d'un verbiage aussi pesant qu'inutile, l'affirmation semble plus grandiose, plus généreuse. L'assentiment se pare de sentiment. Malherbe n'acceptait qu' « un mot pour une idée, un seul sens pour un mot ». « Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige ; dites, prescrit La Bruyère à Acis : "il pleut, il neige". » Pour Maupassant : « Quelle que soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer et qu'un adjectif pour la qualifier. » Zola confirme : « Une langue est une logique. On écrit bien lorsqu'on exprime une idée ou une sensation par le mot juste. Tout le reste n'est que pompons et falbalas. » Défions-nous des hyperboles. Elles minent la langue et corrompent l'esprit.

Maurice Véret





Carpette anglaise*

L'académie déconseille l'odieux... visuel

Olivier Schrameck, président du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), a reçu au second tour de scrutin le prix de la Carpette anglaise 2018, pour avoir refusé d'exercer les pouvoirs qui lui incombent en matière de respect de la langue française dans les chaînes de radio et de télévision. Ce prix lui a été attribué par sept voix contre six au « *Black Friday* » et à son hystérisation commerciale.

À titre étranger, l'académie a décerné son prix à Doug Ford, Premier ministre de la province canadienne de l'Ontario, pour avoir annoncé l'abandon du projet de l'université francophone de l'Ontario français à Toronto, province bilingue.

Marc Favre d'Échallens

* Le jury est composé de représentants du monde littéraire, syndical et associatif [Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Courriel (Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC)].

Philippe de Saint Robert est le président de l'académie de la Carpette anglaise ; Natacha Polony, Eugénie Bastié, Paul-Marie Coûteaux, Benoît Duteurtre, Dominique Noguez et Ilyes Zouari sont membres de cette académie.





Molière assassiné

J'ai lu *L'Avare* pour la première fois en 1972 lorsque j'étais étudiant, mais ce n'est qu'en juin 2018 que j'ai eu enfin l'occasion de voir une mise en scène de ce chef-d'œuvre de Molière au théâtre de l'Odéon. Très belle salle, ambiance conviviale, acteurs et actrices de haute qualité. Et pourtant, ce spectacle m'a déçu.

Qu'est-ce qui ne m'a pas plu ? Les costumes modernes ? La surprenante scénographie, un décor d'entrepôt ? Le personnage de Mariane qui mâche du chewing-gum ? Frosine, la « femme de mystère », qui prend une cuite ? Le rôle de maître Jacques interprété par une femme ? La décision de couper les deux dernières scènes, ce qui fait que Valère ne retrouve jamais ses parents ? Non, j'ai pu accepter toutes ces niaiseries sans broncher. En fait, dans une certaine mesure, j'aurais pu m'y attendre, ayant assisté chez moi en Angleterre à des mises en scène de Shakespeare absolument ridicules, y compris Jules César armé d'une mitraillette et entouré d'agents de la CIA ! Il y a partout des metteurs en scène qui semblent penser que les spectateurs sont incapables de comprendre ce qui reste d'actualité dans une pièce classique sans leurs interprétations puérides.

Et je dois même avouer que, comme tous les autres hommes dans la salle, j'ai beaucoup apprécié le moment où, pendant qu'Harpagon explique à Valère sa décision de marier sa fille à Anselme parce que ce dernier « s'engage à la prendre sans dot », Élise enlève son tee-shirt et son soutien-gorge pour révéler aux spectateurs sa belle poitrine ! Non, ce qui m'a déplu, c'est qu'après avoir accompli ce geste, Élise prend son rouge à lèvres pour écrire sur son ventre « FREE FUCK ». Il s'agit, bien sûr, d'une expression anglaise très vulgaire pour décrire les rapports sexuels, mais de nos jours l'emploi de gros mots s'est banalisé. Ce qui m'a scandalisé, c'est plutôt que cette invention de la part du metteur en scène m'a fait comprendre





que l'anglomanie qui sévit actuellement en France est arrivée au point où l'on considère que la « langue de Molière » ne suffit plus, même pour monter une pièce de Molière !

Il faut noter aussi que, avant le spectacle, après avoir annoncé que la salle était ouverte et que les spectateurs pouvaient prendre leurs places, la direction a jugé nécessaire de répéter le même message en anglais. Pourquoi ? Pour qui ? Si leur français était si limité qu'ils ne comprendraient pas un message aussi simple que celui-là, ils ne choisiraient certainement pas d'assister à une pièce de Molière ! Bizarre.

Donald Lillistone*

* Ancien proviseur de lycée à Middlesbrough, Angleterre.

« *Ne prend pas de voyageur* »

De plus en plus, nous voyons affiché sur le sommet avant de nombreux autobus rentrant au dépôt, ce que l'argot du métier appelle « girouette », l'indication « *Ne prend pas de voyageur_* ». (À noter que le correcteur informatique souligne la faute... !)

Une certaine logique pourrait excuser ce genre d'atteinte portée à l'orthographe dans cette annonce, sans doute précieuse, du moins pour le chauffeur qui termine alors son service ! En effet, le singulier pour le mot *voyageur* a semblé s'imposer à celui qui en a conçu l'affichage puisqu'il n'y aurait **pas un seul** voyageur. Mais c'était ignorer certains impératifs grammaticaux qui se sont imposés de longue date, concernant la nature et la valeur de la très ancienne préposition *de*.





Souvent, on nous expliquait le recours au pluriel en déclarant : « S'il y en avait, il y en aurait plusieurs »... Soit, mais une analyse plus rigoureuse doit être faite à la lumière, certes un peu légère ici, de l'histoire de notre langue.

Cette préposition *de*, en latin, était suivie de l'ablatif, c'est-à-dire d'une forme qui marquait une origine d'abord spatiale, avec souvent une idée de séparation, voire de privation ou de suppression, la cause, celle-ci au sens aristotélien d'origine, d'une existence d'objets ou de faits... (N.B. : on retrouve cette idée de séparation ou d'éloignement dans le verbe *décéder* qui ne saurait convenir pour des personnes mortes brutalement ou tuées lors d'un accident, comme l'emploient, « pudiquement » sans doute, nos journalistes.)

On n'est donc pas surpris de trouver dans la traduction du Nouveau Testament par saint Jérôme (IV^e-V^e s.) l'utilisation de cette préposition *de* avec une valeur cette fois plus partitive dans le récit des vierges folles : « *Date nobis de oleo vestro* », « donnez-nous *de* votre huile » (Matthieu 25, 8), « de » faisant apparaître implicitement l'origine de cette partie, « votre huile ».

Cette préposition *de* est devenue ainsi dès le plus ancien français un article partitif. On le retrouve sous cette forme encore pour introduire un complément ou un attribut désignant une matière, une chose ou une idée, que l'on ne peut ou ne veut diviser, dans certaines tournures anciennes qui nous sont encore actuelles :

Ex. : « Il se nourrissait *de fromage et de viande*. »

Ou : « *C'est de bonne guerre !* », comme on dirait dans un autre niveau de langue « *c'est du bon tabac !* ».

Vous saisissez bien que *fromage* et *viande*, ici au singulier, ne désignent qu'un collectif de matière. Mais à côté de cela, on eût pu employer le pluriel, pour souligner la variété des viandes et des fromages. Ce qui n'est pas le cas *des* voyageurs, espèce certes nombrable, mais dont il serait vain de vouloir, en l'occurrence, distinguer différentes sortes, genres ou qualités, comme voudrait l'exiger une certaine écriture dite « inclusive » !





L'emploi de la préposition à valeur « partitive » jouxte souvent une valeur « **indéfinie** » précisément plurielle.

Ex. : « **Il parle de gens qu'il ne connaît pas.** »

On ne s'étonnera donc pas de le voir apparaître dans certaines constructions pour supplanter l'article indéfini pluriel **des**.

En effet, l'emploi de la forme **de** s'impose encore aujourd'hui, à la place de la forme **des**, dans une phrase négative où le déterminant peut être partitif ou indéfini.

Ex. : « **Prenez-vous du fromage ? – Non, merci, je ne prends pas de fromage.** » (Valeur partitive.)

« **Y a-t-il des filles dans votre groupe ? – Non, il n'y a pas de filles dans le groupe.** » (Valeur indéfinie.)

On pourrait cependant dire « Il n'y a pas des filles, comme vous le dites, mais une », pour souligner ainsi une opposition par un adjectif alors numéral : un, une = 1.

Mais en ce qui concerne l'information donnée sur le devant de l'autobus, ladite *girouette*,

Ne prend pas de voyageurs,

il convient de reconnaître dans la préposition **de** un article indéfini pluriel et de procéder à l'accord « parfait » (CQFD).

Des subtilités de nuances qui existent entre les concepts très voisins du partitif et de l'indéfini, on conclura une fois de plus à la richesse et à la finesse offertes par notre belle langue française.

Yves Barrême

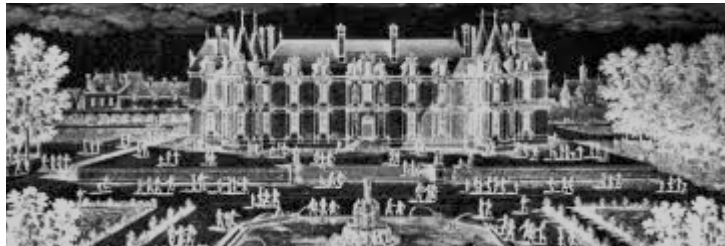
Délégation du Gard





Villers-Cotterêts

© <http://villerscotterets.over-blog.com>



Le grand projet d'Institut de la francophonie au château de Villers-Cotterêts avance : il vient d'entrer en réalisation, par l'affectation de crédits 2019 !

Les associations Avenir de la langue française (ALF) et Forum francophone international (FFI-France), présidées par Albert Salon, portent depuis 2001 ce projet d'Institut de documentation, de recherches, de concertation et débats sur les pays francophones, leurs cultures et leurs liens, la formation de leurs cadres dans l'intérêt communautaire, depuis leur appel du 9 novembre 2001, au balcon du « Plaisir », où François I^{er}, en août 1539, promulgua son ordonnance sur l'état civil et – surtout – sur la langue française.

Nos associations savaient, ce faisant, devoir se heurter à la vacuité des caisses de l'État et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et à beaucoup d'indifférence et d'aboulie.

Les dix-sept années entre 2001 et 2018 ont été employées par les organisateurs à créer et étendre un comité de soutien composé de hautes et très diverses personnalités françaises et étrangères, à sensibiliser les gouvernements français successifs et l'OIF à l'intérêt du projet pour la France et l'ensemble de la francophonie, et à chercher des mécènes, en France et ailleurs.

Elles sont même allées, par des canaux privilégiés, jusqu'à solliciter le Qatar à la faveur de son entrée, presque par effraction, dans l'OIF en qualité de « membre associé », en sautant la case de « membre observateur ».

Quête opiniâtre mais en apparence vaine, jusqu'à l'élection présidentielle française de 2017.





Il se trouve – Stéphane Bern, Jacques Krabal et d'autres intervenants aidant – que le couple présidentiel, saisi en février puis juin 2017 par nos soins, y a porté d'emblée un vif intérêt.

Le président Macron a annoncé officiellement son adoption le 16 septembre 2017, Journée du patrimoine, à Port-Marly, au château Monte-Cristo d'Alexandre Dumas, natif de Villers-Cotterêts. Déclarant, entouré de M^{me} Nyssen et de Stéphane Bern : « *Nous restaurerons Villers-Cotterêts et en ferons le château de la Francophonie.* »

Il a ensuite repris les éléments de notre dossier le 20 mars 2018, Journée internationale de la Francophonie, dans la présentation de sa politique du français et de la francophonie, sous la coupole de l'Institut de France, devant les académiciens et les médias.

Peu après, la réalisation a été confiée, au sein du ministère de la Culture, au directeur du Centre des monuments nationaux, Philippe Béval ; et deux architectes, Olivier Weets et Jean Michel Wilmotte, ont été désignés. Instruction a été donnée au ministère de l'Équipement de prévoir l'élargissement à quatre voies de la route qui relie Villers-Cotterêts à l'autoroute du Nord.

Le 19 octobre 2018, dans la présentation par le Premier ministre, Édouard Philippe, de la réforme de l'État, plus précisément dans les feuilles de route données aux ministres, celui de la Culture est invité à « *assurer la rénovation phasée du château de Villers-Cotterêts en vue de l'implantation d'un Centre de la francophonie* », [et à] « *développer les partenariats à l'international* ». En novembre, le nouveau délégué général à la langue française, Paul de Sinety, et le conseiller au cabinet du ministre de la Culture ont aussi été missionnés pour s'en occuper.

Avec l'inscription en novembre 2018 des crédits de restauration (112 millions d'euros) au budget 2019 du ministère de la Culture, un pas très important vient d'être franchi vers la réalisation de l'Institut de la francophonie et de la diversité culturelle au château de Villers-Cotterêts.

Toutes les institutions, tous les mécènes peuvent s'intéresser à ce magnifique projet, et proposer leurs services et aides aux responsables de sa mise en œuvre...

Albert Salon





Le temps qui passe

À la mémoire de Serge Lebel

*Les heures sont des fleurs l'une après l'autre écloses
 Dans l'éternel hymen de la nuit et du jour ;
 Il faut donc les cueillir comme on cueille les roses
 Et ne les donner qu'à l'amour.*
 Gérard de Nerval, « Le Ballet des heures »

Le concept de temps est à l'origine de nombre de réflexions tant philosophiques que mathématiques. Il correspond à une forme de programmation où chaque objet de l'univers, qu'il fasse partie du paradigme de l'animé ou de l'inanimé, a une durée de vie limitée, laquelle est programmée dans le monde du vivant. Ainsi, la durée de vie d'un aigle est de trente ans, d'un chêne pédonculé, de deux mille ans, d'un être humain, de cent vingt-trois ans¹, d'une cellule de la rétine, d'une dizaine de jours². Ces moyennes dépendent de l'environnement qui peut être bénéfique pour l'unité du vivant concernée, ou hostile et réduire ainsi cette durée. Comment peut-on traduire le concept de temps dans le langage ? Dans cet article, nous en présenterons différentes formes grammaticales.

Il arrive parfois que nous pratiquions une activité inscrite dans une durée, certes, définie, mais dont nous ne voyons finalement pas la fin : « Encore vingt minutes ! » L'adverbe de temps *encore* peut trouver sa définition de manière différente en fonction du contexte. Dans sa construction positive, il peut référer à un passé dont le champ émotionnel est toujours activé : « Quand je pense aux hivers de mon enfance, j'éprouve encore de la nostalgie. » Le temps peut être inscrit dans une durée déterminée : « Encore deux jours à attendre, puis je vais repartir. » Dans un contexte négatif, le temps semble figé : « Il n'a encore reçu aucune information concernant sa demande. »





L'adverbe de quantité *plus* est utilisé dans des phrases comme : « Il ne me reste plus que cinq minutes pour terminer ce paragraphe ! » Le temps est alors évalué quantitativement.

La conjugaison décline le facteur du temps de manière très différente en fonction du ressenti de chacun. Passé, présent et futur sont les trois visions de base que nous en avons, mais dans la réalité, le télescopage entre passé et futur donne naissance au présent. Le temps n'est qu'une succession d'instantanés imbriqués les uns dans les autres, allant du passé vers le futur.

Quant à sa retranscription langagière, il peut aussi prendre d'autres formes où le présent est imbriqué dans le passé ou dans le futur. Ainsi, dans le conditionnel présent : « J'aimerais vous revoir », le souhait est inscrit dans le champ émotionnel, mais les conditions pour que l'évènement se déroule ne nous sont pas accessibles. Dans le conditionnel passé, les sentiments dévoilés sont le regret, la mélancolie : « J'aurais voulu être astrophysicien. »

En relation avec certaines conjugaisons, le temps s'inscrit dans une forme d'objectivité liée à son déroulement. Avec l'utilisation du passé simple, nous référons à un évènement inscrit définitivement dans le passé : « Je fus si heureuse, lorsque j'ouvris ce courrier. » Il en est de même pour le passé composé : « Son premier voyage au Canada s'est magnifiquement déroulé. » Le futur simple pose les évènements à venir comme participant d'une façon certaine à l'avenir de la personne concernée : « Demain, j'irai rendre mes livres à la bibliothèque universitaire. »

-
1. Jean Schwartz, *La Fureur de se distinguer. Réflexions sur la vieillesse et l'âgisme, l'utopie et le racisme* (L'Harmattan, 2006), page 95.
 2. Jean-Luc Nothias, « Pourquoi change-t-on de corps tous les quinze ans ? » www.sciences-technologies.lefigaro.fr/cellule-duree-de-vie.html (visité le 23 avril 2013).





En ce qui concerne l'émotion ressentie face au déroulement du temps, il s'agit de la projection de nos désirs ou de nos déceptions dans le passé ou dans le futur.

Conditionnel présent	Conditionnel passé
Si j'en avais la possibilité, j'irais sur Mars.	Il aurait aimé être reconnu.
<i>Utilisation du radical du verbe conjugué au futur de l'indicatif complété par les terminaisons de l'imparfait.</i>	<i>Utilisation de l'auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent et ajout du participe passé du verbe à conjuguer.</i>
Subjonctif présent	Subjonctif passé
Il faut que tu viennes à Montréal.	Il faut que ce projet ait abouti. Je ne pense pas que ce colibri se soit envolé.
<i>Dans le cadre de l'utilisation du subjonctif présent dans une proposition subordonnée, le verbe de la proposition principale est, le plus souvent, au présent de l'indicatif.</i>	<i>Le subjonctif passé est un temps composé comprenant le subjonctif de l'auxiliaire être ou avoir et le participe passé du verbe à conjuguer. L'auxiliaire être est toujours employé lorsque l'on utilise un verbe pronominal.</i>

Le moment présent est celui du discours : « J'aurais aimé... », « Si j'avais pu... ». Dans le cadre du verbe en mode conditionnel, l'utilisation du futur de l'indicatif correspond à la projection de notre devenir, quant aux terminaisons du verbe à l'imparfait, elles montrent que la réalisation n'a pas eu lieu et qu'elle reste toujours en attente. Le verbe en mode subjonctif nous permet d'exprimer un doute, un événement souhaité, un fait incertain. Le subjonctif s'emploie avec des verbes liés au champ émotionnel comme le désir, l'envie, le souhait, le sentiment, l'obligation, l'incertitude ou le doute. Quant au subjonctif imparfait : « Je ne pensais pas qu'il courût aussi vite » et au plus-que-parfait du subjonctif : « Il fallait qu'il eût écrit ce roman », ils sont utilisés surtout en littérature.

Le langage est l'outil de communication des êtres humains. Il nous permet de nous projeter dans le temps passé comme dans le temps futur, alors que nous sommes rivés au présent.

Marcienne Martin





Encouragements

Le 11 janvier, une délégation de DLF a été reçue par M. Jacques Toubon, ancien ministre, actuel défenseur des droits, dans ses locaux de la place de Fontenoy, dans le 7^e arrondissement de Paris. Cette délégation était composée de MM. Franck Sudon, Marc Favre d'Échallens et Marceau Déchamps (de gauche à droite sur la photo).



L'objet de cette entrevue, sollicitée par DLF, était de témoigner de l'application de la loi du 4 août 1994, relative à l'emploi de la langue française, auprès de son auteur et de lui demander d'intervenir dans des dossiers qui nous paraîtraient importants.

M. Toubon connaît notre association. Alors qu'il était ministre de la Culture et de la Francophonie dans le gouvernement d'Édouard Balladur, il avait été l'invité d'un déjeuner parisien, en 1994. Il y avait exposé le contenu de la loi qu'il présentait au vote des assemblées. Son enthousiasme et sa conviction avaient convaincu beaucoup d'entre nous de s'engager pour l'application de cette loi.





Nous le retrouvions donc, vingt-quatre ans après, pour dresser un bilan de l'application de la loi vue par nos militants.

Un document de synthèse lui a été remis, traitant plusieurs chapitres concernés par l'application de ladite loi.

Malheureusement, nous avons dû décrire une situation très mauvaise sur le front du respect de la loi :

- Dans la consommation, les services de la répression des fraudes (DDCCRF) ne s'intéressent plus qu'aux infractions pouvant mettre en cause la sécurité ou la santé des consommateurs.
- Dans la publicité, jamais, à notre connaissance, une infraction n'a été sanctionnée.
- Dans les établissements d'enseignement supérieur, la loi Fioraso (2013) a permis la multiplication d'enseignements totalement en anglais. Par ailleurs, beaucoup d'établissements choisissent des noms ou des slogans anglais.
- Dans la sphère publique, l'anglais se répand au mépris du respect de notre langue nationale. On voit fleurir des noms ou des slogans anglais pour les régions, les communes, les services décentralisés.
- La présidence de la République et notre gouvernement actuels choisissent trop souvent l'anglais pour communiquer à l'étranger ou pour désigner un concept ou un nouveau service.
- Les colloques et les conférences se déroulent souvent en anglais, sans traduction.
- Nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour apprécier l'application de la loi dans les entreprises, mais nous pouvons craindre que le marché actuel du travail fasse taire toute revendication dans ce domaine.

M. Toubon partage notre point de vue, en particulier à propos de l'impact très négatif de la loi Fioraso de 2013. Il a rappelé son intervention d'août 2014 lors d'une journée d'étude organisée pour le vingtième anniversaire de la loi du 4 août 1994. En effet, il a rappelé les dispositions essentielles de la loi, qui restent d'actualité et qui guident nos actions militantes.





L'institution Défenseur des droits est classée comme Autorité administrative indépendante (AAI). Elle ne juge pas directement des affaires qui lui sont soumises, mais conseille, oriente, intercède auprès des autorités compétentes pour faire appliquer le droit ou favoriser des compromis. Son autorité morale, son accès aux médias et au pouvoir politique lui procurent une grande efficacité dans ses interventions.

Elle dispose d'un effectif de 250 personnes au siège et de 475 délégués sur l'ensemble du territoire. En 2017, elle a traité 88 500 dossiers avec un taux de 78 % de règlement.

M. Toubon nous a confirmé que le droit des citoyens à vivre en français était fondamental et qu'il considérait que la bonne application de la loi du 4 août 1994 entrainait dans le champ de compétence du Défenseur des droits. Naturellement, compte tenu du nombre de dossiers traités par ses services, nous devons faire preuve de discernement et ne le saisir que pour des dossiers importants. Nous recevions ainsi une réponse très positive à l'interrogation qui avait motivé notre demande de rendez-vous. Ajoutons que M. Toubon a été très attentif à nos propos. Nous avons ressenti dans son écoute et ses remarques la reconnaissance du rôle de notre association et des encouragements à poursuivre notre action militante.

Marceau Déchamps

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





Le français pour Lorànt Deutsch



© Madly Podevin

Extrait de *Romanesque. La folle aventure de la langue française, dernier ouvrage de notre invité d'honneur (voir p. II), l'un des encadrés inspirés par son immense curiosité.**

Quelle langue parlait Jeanne d'Arc ?

L'avez-vous remarqué ? Dans les films les plus élaborés, historiques ou romancés, la question de la langue se pose rarement. Les Romains casqués conversent avec des Slaves ou des Africains dans le meilleur anglais d'Hollywood, les cow-boys discutent sans problème avec les Indiens, quant aux aliens, en VO ou en VF, ils dégagent toujours in extremis une machine magique qui permet de les comprendre ! Dans les pages des livres d'histoire, les non-dits sont les-mêmes... Qui souligne que Charlemagne pratiquait quotidiennement l'allemand, que Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, ne parlait pas un mot d'anglais, que Napoléon III maniait plus aisément le swytzerdütsch, le suisse allemand, que le français ?

Et Jeanne d'Arc ? Dans la chronique, elle s'adresse à tous avec naturel, et chacun a l'air de la comprendre facilement... Pourtant, elle semble bien avoir eu au moins un fort accent de l'Est.

Le 16 mars 1430, elle a dicté une lettre adressée aux habitants de Reims : *Je vous mandesse anquores augunes nouvelles de quoy vous seriés*





bien choyaux. « Je vous enverrai une nouvelle dont vous serez bien *choyaux.* » À la volée, sous la dictée, le secrétaire a écrit *cboyaux.* Puis il a réfléchi, a biffé le mot, et a noté « joyeux », ce que Jeanne avait vraiment voulu dire, mais avec son accent...

Plus tard, lors de son procès, alors qu'elle déclinait son nom, « d'Arc », le greffier a noté « Tarc »... Là encore, l'accent de la Pucelle prêtait à confusion.

Pourtant, même avec une prononciation venue de Lorraine, il semble qu'elle parlait bel et bien le français, plus exactement le dialecte champenois. En effet, Domrémy, son village, était divisé en deux par le ruisseau des Trois-Fontaines. Du côté est, rive droite, c'était le Barrois, où l'on s'exprimait en lorrain, mais du côté ouest, rive gauche, où se dressait la maison natale de Jeanne, on se trouvait dans le comté de Champagne. Et l'on y parlait le champenois, très proche du parler d'Île-de-France. Coup de chance ! Jeanne serait née sur l'autre rive du cours d'eau, sa mission aurait été compromise : elle aurait eu beaucoup de mal à se faire comprendre du roi et de sa cour.

* Michel Lafon, 2018, 200 pages, 18,95 € (p. 257 et 258).



Lorant Deutsch, comédien et écrivain, né en 1975 à Alençon.
Études : philosophie, ainsi que langue et civilisation hongroises, à la Sorbonne.

Diplôme : licence de philosophie.

Carrière : en 1990, au Québec, 52 épisodes d'une série de télévision franco-québécoise : *Les Intrépides*.

De 1998 à 2013, acteur, au théâtre (*Amadeus*, de Peter Shaffer; *L'Importance d'être Constant*, d'Oscar Wilde; *Victor ou les Enfants au pouvoir*, de Vitrac; *Le Dindon*, de Feydeau...); et au cinéma (*Jean de La Fontaine, le défi*, de Daniel Vigne; *Les Amants du Flore* [téléfilm]; *L'Anniversaire*, d'Harold Pinter (premier rôle); *Tu seras mon fils*, de Gilles Legrand...)

Œuvres : *Métronome : l'histoire de France au rythme du métro parisien*, en collaboration avec Emmanuel Haymann (2009); *Hexagone* (2013); *Métronome 2. Paris intime au fil de ses rues* (2016); *Romanesque. La folle aventure de la langue française* (2018).

Distinctions : Étoile d'or de la révélation masculine 2003; prix Jean-Gabin 2004.

Décoration : chevalier des Arts et des Lettres (2010).

(D'après Wikipédia.)





Nouvelles publications



PLEURE, Ô MA LANGUE BIEN-AIMÉE, d'André Cherpillod
2019, 120 pages, 6 €, chez l'auteur, La Blanchetière, 72320 Courgenard (andre.cherpillod@wanadoo.fr).

M. Cherpillod nous propose un nouveau fascicule tout aussi riche que les précédents. Après avoir abordé l'origine et l'histoire de la langue française, il analyse les reproches de difficulté qui sont faits à notre langue. Son plaidoyer en défense est étayé et enrichi de comparaisons avec d'autres

langues qu'il cite dans leur écriture d'origine (avec phonétique et traduction bien entendu !). Après avoir analysé les raisons du déclin de notre langue, il s'élève et argumente contre les réformes auxquelles il est résolument hostile. Un chapitre est consacré à une explication rationnelle de l'accord du participe passé. Elle apporte un éclairage fort utile sur des règles dont l'application est parfois délicate.

On peut ne pas partager toutes les positions de l'auteur, mais on a l'agréable sensation d'être plus savant après la lecture captivante des ouvrages de M. Cherpillod.

Marceau Déchamps

* * *



LES SECRETS DES MOTS, de Jean Pruvost
Librairie Vuibert, 2019, 368 pages, 22,90 €

La couverture de cet admirable ouvrage représente *Le Rat de bibliothèque* (vers 1850) juché sur un escabeau, chargé de plusieurs livres. À l'instar de celui-ci, combien de documents notre magicien d'auteur a-t-il consultés avant d'entreprendre de nous dévoiler les mille et un secrets de nos mots ! Pour notre « mise en bouche », apprenons l'origine du mot même de *secret*. De *segret* au XII^e siècle, du latin *secretum*, « lieu écarté », qui se rattache à *krei*, « séparer », issu d'une langue qui a précédé le latin. Le plus ancien *Homo sapiens*, découvert au nord du Maroc, vivant il y a 300 000 ans, a privilégié les sons, au départ sans doute quelques





grognements. Et *mot* vient d'ailleurs du latin *muttum*, signifiant « grognement ». Pour que naisse le français, il a fallu tous les emprunts, au gaulois, au latin, au germanique, à la langue des Vikings, à l'arabe, à l'italien, à l'anglais, qui vont considérablement enrichir notre langue. Sans oublier le grec ancien... et qui sait si demain on ne recourra pas au chinois? Heureusement, nous rassure l'auteur, la grammaire change peu... Mais notre langue descend indiscutablement de l'indo-européen. Voici les divers chapitres : « Du grommèlement aux bons mots, faire mutmut... Et puis? », « D'où viennent-ils? », « Fille ou garçon? », « D'un genre à l'autre », « Les mots meurent-ils? » « Les mots se marient-ils? », « Les mots vieillissent-ils? », « Il faut écouter les mots », « Les noms propres : un trésor insoupçonné? », « Voulez-vous jouer avec moi? » « De dictionnaires en dictionnaires ». Copieux index, de *aage* à *zzz*. Impressionnante liste des ouvrages du magicien. Et désormais, vous serez impardonnable d'ignorer le sens de *calvardine*, de ne pas savoir dénommer la *femelle du boa*, ni *moudre* une vache sans la blesser ou craindre de *verlaniser*. Alors, bonne dégustation !

Nicole Vallée

* * *

EN GARDE, MESSENGER ! TICS LANGAGIERS DES MÉDIAS QUÉBÉCOIS

de Gaston Bernier, préfacé par Antoine Robitaille,
édité par Catherine Bernier

Les Éditions Sancho Panza / CB, 2018. 182 pages illustrées, index.
25 \$ CA. On peut le commander à distance à www.lepressier.com,
à Asulf@globetrotter.net ou à l'auteur (BGaston1@videotron.ca).

Gaston Bernier tient pour acquis que poser le problème de la langue au Québec, c'est penser à son statut (affichage, enseignement, recherche, travail, rayonnement, etc.). C'est aussi penser à sa qualité (bien-dire et bien-écrire, à son enrichissement continu, à des échanges constants avec le français international). L'auteur s'attarde ici à des questions inspirées par les exemples quotidiens des journalistes, des vedettes médiatisées, des personnalités politiques et des publicitaires québécois. Environ 350 billets y sont regroupés par thèmes (Néologismes, Anglicismes, Toponymie, Dérapages et impropriétés, Prononciation, etc.). Une table alphabétique en facilite l'utilisation. Une vingtaine de caricatures de Rémy Guenin, dont celle de la couverture, illustrent des notions ou des expressions.



G. B.





ACCORDS PARFAITS. LES PRINCIPALES RÈGLES, de Jean-Pierre Colignon et Jacques Decourt
EdiSens, 2018, « En français dans le texte », 128 pages, 16 €

Il convient de s'immerger en toute humilité dans l'étude de ces règles de grammaire fondamentales, car surgit toujours le moment où même le plus faraud se trouve pris en faute. Pour les auteurs qui offrent ici leur cinquième édition, la langue est sacrée, comme elle le fut pour tant d'autres avant eux. Et Malherbe, par exemple, n'aurait pas toléré que l'on pût mettre en question l'accord du participe passé ; chapitre périlleux malgré l'annonce obligeante selon laquelle il n'y a pas lieu de se « faire une montagne » de telle ou telle exception... En effet, les raisonnements et les exemples sont lumineux, mais nous aurions dû suivre le précepte de Boileau : « Appren[ons] à penser »... avant de nous précipiter pour écrire ! Cependant, les écrivains du Grand Siècle n'avaient pas, eux, le souci des mots étrangers, comme ceux qui sont déjà au pluriel dans leur langue d'origine et auxquels on ajoute quand même un *s*, pour marquer leur forme francisée : *raviolis*, *confettis*, *zakouskis*, *graffitis*, etc. Et que dire des termes de la francophonie ? Les commissions d'experts visent, à défaut d'accord parfait, « une harmonie simplificatrice ». **Monika Romani**



LE JOUEUR DE MOTS. DICO DU FRANÇAIS AMUSANT

d'Alfred Gilder, préface de Jean Orizet, Illustré par Jérôme Cassegrain
Éditions Glyphe, 2018, 240 pages, 15 €

Le sérieux du lexicographe n'empêche pas l'appartenance à la tribu des Foudémots, celle d'Alfred Gilder et d'illustres devanciers parmi lesquels Rabelais, et autant de contemporains, Alphonse Allais, Raymond Queneau... Si parler est le propre de l'homme, celui-ci exploite à fond sa nature en jouant jusqu'au vertige verbal. Est-ce de la littérature (« lis tes ratures ») ? C'est une re-création de la langue, la récompense du rire grâce à une connaissance exigeante du français dans tous ses états. Car cette ethnie très particulière n'aime rien tant que s'amuser, elle tricote des acrostiches, fabrique palindromes et autres panstiches savants qui recèlent messages codés, sous-entendus coquins ou politiquement incorrects. Elle génère quantité de contrepèteries grivoises, calembours ludiques, anagrammes ingénieuses, charades, rébus et autres zeugmes. Mais il arrive que ce dico fou amoureux de vocabulaire nous fasse rire jaune : car une telle virtuosité n'est pas la chose du monde la mieux partagée ! **M. R.**



AINSI PARLENT LES FRANÇAIS, de Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau

Robert Laffont, 2018, 396 pages, 21 €

Voici un couple d'écrivains québécois venus analyser avec autant de subtilité que de bienveillance ce passionnant sujet : NOUS, les Français. Ils ont été particulièrement frappés, lors de leurs différents séjours dans l'Hexagone, par notre anglomanie galopante, devenue même de l'« anglophobie » : en effet, l'anglais a effectué partout un grand débarquement, affiches, slogans, vitrines, publicité, médias, allant même jusqu'à ponctuer nos délicieuses *happy hours* au café. Ainsi des *pin's*, *recordman*, *baby-foot*, et autres terminaisons en *ing*, *brushing*, *zapping*, *pressing*, *footing*, *forcing*, etc. Mais ce qui divertit davantage les deux auteurs, c'est que ces termes ne sont que « pure création française », caricatures « angloïdes » absentes du vocabulaire de nos voisins anglo-saxons. Curieusement, écrivent-ils, la propagande du pseudo-universalisme de l'anglais s'étale chez nous sans raison, au moment où le Brexit et l'Amérique de Trump rejettent le multilatéralisme ! Cependant, si nous singeons une pseudo-modernité linguistique, les Québécois, eux, restent fidèles





à la francophonie, mot qui signifie, dans son acception originelle, « ceux qui parlent habituellement français », c'est-à-dire 275 millions de locuteurs dans près de 50 pays ! Ne nous inquiétons donc pas outre mesure si nous gâchons notre belle langue par des ajouts ridicules. D'autres que nous dans le monde veillent au grain. **M. R.**



BONHEURS ET SURPRISES DE LA LANGUE, par l'Académie française

Philippe Rey, 2018, 288 pages, 20 €

Les membres de la Compagnie se sont livrés « à des exercices d'admiration pour les nombreuses manifestations du génie français : finesse, inépuisable inventivité, capacité métaphorique, humour... » Admirez l'extraordinaire périple autour de la Méditerranée du mot *abricot*. L'*amalgame*, l'*alliance* et l'*aloi* ont circulé entre l'*alchimiste*, le *dentiste* et le *bijoutier*. Quand Jacques Brel a sauvé de l'oubli le *malandrin*, se doutait-il qu'il remontait au nom de « Lazare » à l'origine du *ladre* et du *lazaret* ? Tout un chapitre bienvenu est consacré à l'imparfait du subjonctif, lequel « donne de l'élégance à tout verbe » quelque trivial qu'il soit : « Par terre, on avait mis de la sciure de bois/Pour que les cracheurs crachassent comme il se doit. » (Charles Trenet.) Quant à l'histoire du mot *louche*, elle vous convaincra de la correspondance entre les yeux et l'âme. La description de la nombreuse famille du verbe *penser* donne littéralement le vertige. Vertige que procure aussi ce savoureux et divertissant hommage à la prodigieuse vitalité de notre langue française. **N. V.**



LES EXPRESSIONS IDIOMATIQUES, de Salah Mejri, sous le parrainage d'Erik Orsenna

Éditions Garnier, 2018, 96 pages, 6,90 €

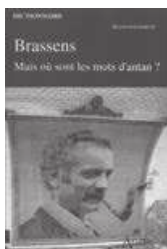
Le plus récent « petit guide » offert sous les auspices du *Monde*. Ces expressions ne peuvent qu'attirer, surprendre, émerveiller. Proverbes, dictons, formules s'imposent tels qu'ils sont et que nous devons les utiliser. Pourquoi une colère est-elle « noire » alors qu'on est « rouge de colère » ? Les « carottes » sont cuites. Et les artichauts ? Chez nous, la nuit, tous les chats sont « gris ». Ailleurs, ils sont « bruns ». Est-ce le « petit doigt » qui dénonce, ou bien est-ce un « oiseau » ? « Pas de ça, Lisette ! » Et les autres prénoms féminins ? « À père avare, fils prodigue ! » En Chine, « Le père tigre n'a pas de fils canin ». « Le torchon brûle », certes, et « Il y a de l'eau dans le gaz », mais est-il si évident que le ménage va mal ? Faites-vous un immense plaisir : « Vous ne serez pas volé. » Glossaire, bibliographie et index. **N. V.**



SUR L'ORIGINE DU LANGAGE ET DES LANGUES, de Giovanni Dotoli

Hermann, « Vertige de la langue », 2017, 376 pages, 32 €

La question de l'origine du langage et des langues est, certes, fascinante et ce solide et sérieux ouvrage devrait combler ses lecteurs. Il situe la linguistique parmi les sciences de la nature, alliant ainsi sciences exactes et sciences humaines. Index des noms. Très importante bibliographie. **N. V.**



BRASSENS. MAIS OÙ SONT LES MOTS D'ANTAN ?, de Jean-Louis Garitte

Atlande, 2017, 700 pages, 15 €

La poésie, disait Victor Hugo, c'est « un univers enfermé dans un homme » : le symbolique, les métaphores que tout poète s'approprie, car il possède les clés de la création. Ainsi Georges Brassens a-t-il constitué son dictionnaire personnel, riche d'une mémoire du passé et d'allusions littéraires pêle-mêle à Apollinaire, Léautaud, La Fontaine, Paul Valéry et tant d'autres, dans plus de 200 chansons parmi lesquelles *Au bois de mon*





cœur, bande originale du film de René Clair, *Porte des Lilas*. Cet amoureux des mots privilégiait les archaïsmes et mots désuets (*amphitryon, sycophante, sylphe, séraphin, Négus, nabab*), mais raffolait aussi des mélanges argotiques et populaires (*bâfreur, âne bête, blanc-bec, connard*, etc.). Et le grand public, qui n'est pas spontanément attiré par les ouvrages savants des linguistes, en fredonnant les airs du compositeur du *Boulevard du temps qui passe*, de *Brave Margot*, des *Copains d'abord*, retrouve ingénument le monde d'hier... **M. R.**



BALADE LITTÉRAIRE PARI MI LES FIGURES DE STYLE LES RÈGLES INCONTOURNABLES POUR BIEN RÉDIGER, de Jean-Loup Chiflet,

Le Figaro Littéraire, Mots & Caetera, 2017, 136 pages, 12,90 €

Saviez-vous que vous maniez la figure de rhétorique avec facilité ? L'oxymore (*un illustre inconnu...*), l'anaphore (*Moi, président de la République...*), l'épanorthose (*j'ai trouvé cela délicieux, plus que délicieux*), la catachrèse (*un bras de mer...*), l'épenthèse (*où va-t-il?*) et l'hypocoristique (*mon chou...*). Jean-Loup Chiflet recense ce qu'il préfère appeler *figures de style* – classées en incontournables, admirables, cachées, sournoises ou peu fréquentables – au quotidien mais surtout chez les auteurs, de Racine à Queneau. De belles découvertes, de l'étymologie facile, de l'humour. **Elisabeth de Lesparde**

À signaler :

- 10 RÈGLES DE FRANÇAIS POUR FAIRE 99 % DE FAUTES EN MOINS, de Jean-Joseph Julaud (Points, « Le goût des mots », 2019, 240 p., 7,20 €).
- De Vita Olibrius (S. Aubriot éditeur, 2018, à commander sur le site : www.vitaolibrius.com, 5 €).
 - 500 PORTRAITS DE MOTS.
 - L'ESPRIT DE LA LETTRE (illustrations de l'auteur).

- DICTIONNAIRE AMOUREUX DE L'ESPRIT FRANÇAIS, de Metin Arditi (Plon - Grasset, 2019, 686 p., 25 €).
- 15 MINUTES PAR JOUR POUR JOUER AVEC LES MOTS, de Line Sommant (Larousse, 2019, 160 p., 10,95 €).
- DICTIONNAIRE DU TENNIS, de Valerio Emanuele, préface d'Henri Leconte (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2019, 754 p., 29 €).
- De Daniel Lacotte :
 - MÉTAPHORES JE VOUS AIME. LE DICO DES BELLES IMAGES (Éditions First, 2018, 256 p., 16,95 €).
 - D'OÙ VIENT CETTE PIPELETTE EN BIKINI QUI MARIVAUDE DANS LE JACUZZI AVEC UN GRINGALET EN BERMUDA ? (Points, « Le goût des mots », 2019, 288 p., 7,40 €).
- COQUELICOT ET AUTRES MOTS QUE J'AIME, d'Anne Sylvestre (Points, 2019, 220 p., 11,90 €).
- UN BONBON SUR LA LANGUE. ON N'A JAMAIS FINI DE DÉCOUVRIR LE FRANÇAIS !, de Muriel Gilbert (La librairie Vuibert, 2018, 224 p., 17,90 €).
- LE LA MINISTRE EST ENCEINTE, de Bernard Cerquiglini (Seuil, 2018, 208 p., 16 €; liseuse : 11,99 €).
- PENSER LES MOTS, DIRE LA MIGRATION, de Laura Calabrese et Marie Veniard (éds) (Academia, 2018, 204 p., 20 €; liseuse : 14,99 €).
- Aux Éditions Magnard, 2018 :
 - GREVISSE DU COLLÈGE. GRAMMAIRE, ORTHOGAPHE, VOCABULAIRE, CONJUGAISON, LITTÉRATURE, collectif (448 p., 9,90 €).
 - LE GREVISSE DE L'ENSEIGNANT. 1 000 EXERCICES DE GRAMMAIRE, de Jean-Christophe Pellat et Stéphanie Fonvielle (416 p., 16,80 €).
- RÉDIGER UN TEXTE ACADÉMIQUE EN FRANÇAIS, de Sylvie Garnier et Alain Savage (Ophrys, « L'Essentiel français », 2018, nouvelle édition, 258 p., 29 €).



Vie

de l'association

Sommaire

Déjeuner parisien	II	Solution des jeux et des mots croisés.....	IX
Nouvelles des délégations.....	II	Échos.....	X
Tribune.....	V	Bulletin d'adhésion	XIV
Modèle à suivre	VIII	Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan,

MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Pierre Edrom (†).

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorières adjointes : M^{mes} Françoise de Oliveira,
vice-présidente d'honneur, Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps,
vice-président d'honneur.

Administrateurs : M. Jean-Pierre Colignon, docteur François Delarue, MM. Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoble, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Déjeuner parisien

Alors qu'il m'avait dit ne pouvoir être présent qu'à l'heure du café, Lorànt Deutsch, jonglant avec son agenda, a fait la surprise à nos amis de venir déjeuner, et l'accueil fut chaleureux. Ce jeudi 31 janvier s'annonçait sous les meilleurs auspices. En effet, son livre *Romanesque. La folle aventure de la langue française*, léger, documenté, original, est passionnant. Notre invité a commencé à dissenter sur l'origine du mot *aubade*, base du thème charmant de l'amour courtois, et d'autres explications devaient suivre, par exemple, à propos de la *Chanson de Roland*, des « mystères de l'@robase », etc. Malheureusement, l'auteur fut grossièrement interrompu par l'un des nôtres, et l'échange s'est arrêté là. Les interventions suivantes ont été élogieuses et ont souligné la culture, la vivacité et le talent de notre hôte, qui s'est, ensuite, prêté de bonne grâce aux nombreuses et traditionnelles signatures de son livre.

Corinne Mallarmé

Nouvelles des délégations

ALGÉRIE

Achour Boufetta ne cesse de lutter pour la réouverture de l'Institut français de Tizi-Ouzou, fermé depuis un quart de siècle.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Écrivain et formateur en langue française, le président **Thierry Brayer** nous adresse régulièrement *La Lettre de la langue de Molière*, blog sur lequel il rassemble, entre autres, les perles relevées au fil des jours.

BRUXELLES-EUROPE

La délégation prépare la Semaine de la langue française et de la francophonie (du 16 au 24 mars), et se mobilise, à l'occasion

du Brexit, pour convaincre les institutions européennes de parler aux citoyens de l'UE une langue qu'ils comprennent.

CHARENTE-MARITIME

Le président **Christian Barbe** nous décrit les activités de la délégation depuis le dernier numéro de la revue :

« 9 février : conférence de *Luc Santiago Rodriguez, au profit de la Légion d'honneur, Relais de la Côte de Beauté, Saint-Georges-de-Didonne, à 11 heures.*

20 février : *“Le traité de Versailles, fausse paix et future guerre”, par le général Philippe Mounier, en partenariat avec l'Académie des belles lettres, sciences et arts de La Rochelle et*

l'IHEDN [Institut des hautes études de défense nationale], à 18 heures, au Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle.

2 mars : "Défi d'orthographe" suivi de la remise des prix au cours d'une collation et assemblée générale annuelle, à 14 h 30, au Relais du Bois Saint-Georges, 17100 Saintes.

11 mai : tournoi d'orthographe : Les Dimanches de mademoiselle Beaunon, de Jacques Laurent, suivi d'une collation.

Renseignements au 06 80 12 06 53. »

CHER

Le **président Alain Roblet** nous écrit : « *Le 26 janvier, à l'issue de l'assemblée générale de la délégation, le conseil d'administration a élu Alain Roblet, président, Jean-Pierre Rouard, vice-président, Patrick Breton, secrétaire, Philippe Leblond, trésorier, et Jack Bécard, trésorier adjoint. Quinze actions ont été arrêtées pour l'année 2019. Les animations suivantes sont prévues dans les semaines et mois à venir :*

– Au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie : épreuves du Plumier d'argent. Remise des récompenses aux lauréats du concours "Les Nouvelles de DLF 18®".

– En mai ou juin : remise des prix du Plumier d'argent. Animation au profit d'une délégation de professeurs moldaves enseignant le français, en visite dans le Cher.

– En juin ou septembre : pique-nique annuel. »

FRANCHE-COMTÉ

De la **présidente Claude Adgé** et de la **secrétaire Nicole Eymin** : « *Les membres de la délégation sont invités à participer au colloque de la Fédération française des sociétés savantes de Franche-Comté, qui aura lieu à Poligny, les 5 et 6 avril, sur le thème : "Histoire et patrimoine de Franche-Comté, l'art sacré". [...] La vente diocésaine de livres aura lieu les 24 et 25 mai. »*

Publications des adhérents :

– Guy-Louis Anguenot : Nos gens d'ici émouvants et drôles (C éditions, 2018, 192 p., 18 €) ;

– Jean-Louis Clade : Le Grand Almanach de

Franche-Comté (La Geste édition, 2018, 144 p., 9,90 €) ;

– Chantal Duverget : Peindre la Franche-Comté de Courbet à Messagier (Éditions du Sekoya, 2018, 240 p. reliées sous coffret, 49 €) et De face, de profil, de dos. George Besson & Henri Matisse. Correspondance croisée (L'Atelier contemporain, 2018, 284 p., 25 €) ;

– Claude Guillemin : Les Perruques magiques (<http://pounon-edition.over-blog.com/>, 2019, 200 p., 12 €) ;

– Colette Maestrati : Malbrou(gh) s'en va-t-en terre (Éditions Persée, 2018, 656 p., 27,40 €) ;

– Jean-Marie Thiébaud : (édités par l'auteur, 2018) Inventaire de la bibliothèque d'un Franc-Comtois russophile, grand voyageur et amoureux des livres (68 p., 30 €) et Armorial des guerres de Bretagne (XIV^e s.), (68 p., 25 €) ;

– Jean-Marie Thiébaud et Geneviève Thiébaud : (édité par les auteurs, 2018) Descendance du couple Gustave Guilloz - Augusta Bretilon. Album généalogique et photographies (84 p., 25 €) ;

– Éveline Toillon : Femmes en Franche-Comté (Éditions Sutton, 2018, 176 p., 20 €).

GARD

Le **président Alain Sulmon** nous annonce : « *La délégation organisera le mardi 2 avril au soir une réunion publique à l'institution Saint-Stanislas de Nîmes : des élèves de cette école y déclameront des textes de notre patrimoine littéraire devant un public composé d'invités, de parents et de membres de notre association gardoise. Le but sera de nous faire mieux connaître et de susciter de nouvelles adhésions, tout en mettant en valeur la prestation des élèves concernés. La presse sera également présente (Midi libre, Objectif Gard...). »*

HAUTES-PYRÉNÉES

Du **président André Jacob** : « *Voici un petit résumé des objectifs de notre délégation pour le prochain trimestre :*

– Participation à la Semaine de la langue française du 16 au 24 mars en proposant,

Vie de l'association

pendant trois jours, un petit jeu aux lecteurs de la presse locale sous forme de QCM. Les questions concerneront principalement le vocabulaire.

- Organisation de la dictée annuelle au mois de mai (informations au 06 79 32 59 40).
- Assemblée générale en avril (renouvellement du bureau et accélération du recrutement). »

LOIR-ET-CHER

Le président **Jean Clochard** nous raconte : « *Le 12 mars, au lycée Camille-Claudé de Blois, s'est tenue une manifestation à l'initiative de DLF 41, et grâce à l'engagement très efficace de trois membres de notre conseil d'administration. Nos remerciements vont à M. Didier Amblard, proviseur, pour son accueil et sa disponibilité; aux professeurs, pour leur engagement; aux élèves candidats à la dictée; au Conseil départemental, pour le prêt de sa superbe exposition « La Saga du français ». Au cours de l'inauguration de cette exposition, les auteurs des meilleures dictées ont reçu leur prix.*

LOT

De la présidente **Sandrine Mage** : « *La délégation lotoise est ravie d'accueillir de nouveaux membres, cela prouve que la défense de la langue française reste un sujet sensible dans le cœur des gens. Un travail entrepris sur l'invasion abusive des anglicismes sur notre beau territoire du Lot fait actuellement l'objet d'une publication "presse" [on peut lire l'article de **Béatrice Quillerou** sur le site de DLF, à la rubrique « Site des délégations », onglet « Lot »]. Et comme nos actions sont réalisées avec la section "Langue et Littérature françaises" de l'association Racines, une rubrique DLF devrait voir le jour sur le site : <http://racines-alsvignac.fr>, que nous alimenterons peu à peu de nos divers travaux. **Gilles Fau**, écrivain et secrétaire de DLF Lot, vient d'écrire un ouvrage qui sera publié en deux tomes : **Portraits de serviteurs du vin T. I** (Éditions du Ver luisant, 270 p., 18 €). Le commander à l'auteur : Le Bourg, 46500 Miers. »*

LYON

– Concours de poésie : poème à forme et thème libres ou/et poème en alexandrins ayant pour titre « Un jour tu verras ». Envoi postal de trois textes maximum par personne, avant le 2 mai, à **Éliane Moras**, 28, avenue des Sources, 69130 Écully.

Les textes doivent être anonymes (joindre une feuille avec nom, adresse, téléphone). Ils seront examinés par **Daniel Joly** et **Françoise Michel**, professeurs de lettres, qui désigneront les gagnants.

– 5 et 6 avril, voyage à Paris : assemblée générale de la maison mère et visite de musées.

– 3 mai, à 14 heures, au Centre culturel d'Écully, 21, avenue Édouard-Aynard : dictée élaborée par **Françoise Michel** et **Daniel Joly**.

– 10 mai :

- à 10 h 30, au Centre culturel d'Écully : correction de la dictée et remise des prix (possibilité de déjeuner ensemble après inscription préalable).

- à 14 h 30, remise des prix du concours de poèmes et jeux littéraires.

– 18 mai, visite commentée par **Jean-Louis Gatepin** et **Claude Lardy** : « Le printemps des cimetières ». Rendez-vous à 10 heures à l'entrée du cimetière d'Écully.

– 29 mai, à 20 heures, au Centre culturel d'Écully : « Plus de 300 ans d'alliance franco-turque, de François I^{er} à Napoléon III », conférence de la présidente **Nicole Lemoine**.

– 18 juin, à 11 h 30 (sous réserve) : visite du château du Vivier, à Écully.

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

La délégation déplore le décès de Jean-Claude Martin, homme d'une immense culture et d'une profonde gentillesse. Nous adressons à sa famille nos très sincères condoléances.

PAYS DE SAVOIE

Le président **Philippe Reynaud** prévoit deux ou trois conférences-débats entre le 18 et le 25 mars (avec le Rotary-Club de Chambéry, l'association Connaissance de Challes-les-Eaux et de ses environs, et peut-être une association annécienne).

Le secrétaire **Lucien Berthet** nous signale aussi : « Pour le prochain trimestre, c'est, notamment, le suivi des dossiers de recours déjà engagés qui va nous occuper : Grand Annecy ("In Annecy mountains"), Aix-Grand Lac ("Be-Fit Be-Run") et le recours auprès de la cour administrative d'appel contre le conseil départemental de la Haute-Savoie, pour non-respect de la loi Toubon, notamment l'article 4 relatif à la traduction obligatoire en deux langues sur leur site internet, et les

articles 14 et 15 concernant les obligations pour l'octroi de subventions [voir DLF n° 270, p. VII]. Nous comptons aussi interroger le rectorat et l'université Savoie-Mont-Blanc à propos des enseignements en anglais (demandes d'accréditation prévues par la loi Fioraso) et voir la suite à donner.

Nous avons apporté aussi notre contribution à la rédaction et à la recherche de signatures pour le manifeste lancé par l'Observatoire des libertés, *Défense du français en Suisse et Impératif français (Québec)*. »

TOURAINES

Le président **Philippe Le Pape** nous écrit : « La délégation de Touraine participera à la "Guinguette" sur les bords de Loire, dans le cadre de l'année Balzac à Tours, le 18 mai. »

Tribune

Le prix Nobel alternatif de littérature 2018 décerné à une Française

Pour prolonger l'article intitulé « Suite française » paru dans notre revue (n° 264 du 2^e trimestre 2017), nous avons appris avec plaisir que ce prix créé, pour l'année 2018, par des intellectuels suédois après la décision du comité Nobel de ne pas attribuer de prix cette année, en raison de la crise interne qu'a connue le jury officiel depuis fin 2017, a été attribué à Maryse Condé. Quarante-six écrivains du monde entier ont été sélectionnés et quatre d'entre eux ont finalement été retenus sur la liste finale après un vote de plusieurs dizaines de milliers d'internautes. Il est à noter que, sur les quatre écrivains constituant la liste réduite, deux étaient d'expression française : la Canadienne d'origine vietnamienne Kim

Thùy, et la Française d'origine guadeloupéenne Maryse Condé (qui vit actuellement dans le Luberon). C'est finalement Maryse Condé qui a obtenu le prix Nobel alternatif, et cette distinction vient couronner l'œuvre de l'une des écrivaines majeures de la littérature des Caraïbes et d'Afrique.

Alain Sulmon (courriel)

Je voulais signaler un article de M. André Vallini, sénateur de l'Isère, paru dans *Le Figaro* du 11 février 2019. Cet article est intitulé : « Il faut défendre la langue française contre l'anglais qui la menace... en France même ! »

L'auteur recense un certain nombre de formules empruntées à l'anglais dans la

Vie de l'association

publicité, le commerce, l'industrie, l'enseignement supérieur, comme si la langue française ne permettait en aucune façon d'exprimer les mêmes notions !

Au cours de son développement il fait remarquer que, d'après un sondage, « *le premier élément constitutif du sentiment d'appartenance à la nation* » est notre langue. Quel beau moyen d'intégration pour tous les enfants de la République !

Claude Adgé (Besançon)

Chers défenseurs de la langue française, J'ai pris connaissance de votre action lors de mon séjour à Bangui, car M^{me} Françoise Etoa a vanté vos mérites auprès de mon père, l'ambassadeur de France en République centrafricaine.

Étudiante en lettres, j'ai été élevée dans l'amour et le respect de ma langue par mes deux parents. C'est dans cette optique que je vous confesse me sentir honorée par votre combat pour le français qui est une langue trop souvent meurtrie par les temps qui courent. L'amour que je lui porte a été la base de mon projet professionnel : éditrice. En effet, à mon sens, une langue aussi riche culturellement est indissociable du pouvoir poignant de la littérature. Je vous prie donc d'accepter mes sincères remerciements pour votre combat quotidien de défense et de promotion de cette si belle langue qu'est le français.

Au plaisir de pouvoir contribuer à cette noble cause, à mon échelle.

Marie Lambert Brunet (Angers)

Une coquille s'est glissée dans la dernière édition de « Vocabuliste » [DLF n° 270] : BULB, écrit avec un *l* final, certainement par la faute d'un correcteur d'orthographe par trop impétueux, ou d'un cafouillage de

doigt de la transcriptrice de mon manuscrit. Rassurez-vous, c'est moins grave que d'écrire, comme j'ai pu le trouver dans *Le Monde*, dans un article sur la main-d'œuvre des déportés de la Seconde Guerre mondiale : « *Les détendus des camps de concentration* » (deux fois) ou à propos des vide-greniers : « *Les rébus de nos placards* » (deux fois), ces perles prises au sein d'un répertoire d'une centaine de même origine.

Jean Laquerbe (Sète)

J'ai beaucoup aimé les articles de Philippe Jullian-Gaufrès contre l'écriture inclusive. Cependant, en note 2 du numéro 267, il écrit qu'il y a trois genres en anglais ; c'est vrai dans les pronoms *he* (masculin), *she* (féminin) et *it* (neutre), mais ce n'est pas vrai pour les articles *a/the table* : « une/la table », *a/the foot* : « un/le pied ».

Gérard Venet (Londres)

La qualité de vos actions est toujours remarquable et votre revue trimestrielle, un bonheur.

Michel Grange (Lyon)

À l'équipe qui confectionne cette revue : [Je] vous félicite pour cette revue que je suis depuis plusieurs décennies avec un plaisir que je ne dissimule pas.

Claude Thal (Sceaux)

Bonne année à toute l'équipe de DLF qui, inlassablement, essaie de monter d'un cran dans la cervelle de ses lecteurs la bonne tenue de notre langue, malmenée par tous les gens « que vous savez ». Il n'y a pas que

le français qui est « difficile », le russe, l'allemand, le polonais, et j'en passe, avec leur grammaire à exceptions, leurs cas et déclinaisons... Est-ce que ces gens parlent de modifier sans arrêt leur langage ou s'en plaignent? Combien d'étrangers rêvent de notre langue! La nôtre, si elle s'abêtit, nous conduira à la perte de notre seul trésor, elle-même! Mais vous en parlez tellement mieux!

Philippe Dubreuil (Paris)

Merci pour la revue et le cadeau éventuel à un(e) ami(e). Hélas! La revue est appréciée mais on ne s'abonne pas. Tout le monde est sollicité par 1 000 choses (associations, promesses de dons, etc.). Personne ne réagit lorsqu'on entend quotidiennement à la télévision : « les gilets jaunes » (prononciation de *jaune* ignorée) et toutes les autres négligences... Le mal est-il sans remède? [...] Voyons si le retour de la dictée quotidienne dans le primaire portera ses fruits. Il était grand temps! Merci pour votre travail...

Christiane Le Follézou (Ille-et-Vilaine)

Bien reçu et lu, comme toujours avec intérêt, le dernier numéro de DLF [n° 266, eh oui, ce message s'était caché dans un dossier administratif (NDLR)]. Quelques échos, à l'attention de la Rédaction...
Merci à M. Déchamps pour ces cris « d'horreur » qui font du bien. Cela ne suffira pas, hélas, pour que nos élites renoncent à leur « anglémie » (Yvan Gradis, p. XII), pour que C NEWS revienne sur ce

choix d'un titre absurde... Il y aurait tant à faire, mais que faire?... Pourtant, oui, « *si nous nous laissons déposséder de nos mots, nous acceptons la soumission culturelle* » (et économique?).

Merci aussi à Anne-Marie Lathière pour cette précieuse mise au point sur les emplois de *quelque*. Mais elle est experte en dentelle! Car ce que l'on trouve fréquemment, y compris de la part de personnes censées connaître la langue, c'est l'usage horripilant de *quelque* au lieu de **quel que** ou **quelle que**. Alors, une autre mise au point, à ce propos?

Philippe Le Pape (p. 30) donne droit de cité – légitimement, puisqu'ils ont la caution de l'Académie – aux *managers* et au *management*. L'Académie recommande cependant une prononciation francisée analogue à celle de *ménagement*. Or, on sait bien que, dans la réalité, c'est presque toujours (sur les ondes et ailleurs) « *maneidjeur* » et « *maneidjemeint* » que l'on entend. Même question pour « *tchaleindje* » et « *tchaleindjeur* »... alors même que *challenge* viendrait de l'ancien français (naguère, les gens du rugby – j'hésite à écrire les « *rugbymen* », il faudrait d'ailleurs ajouter de nos jours les « *rugbywomen* »! – organisaient le challenge Yves-du-Manoir ; « *chalanje* » en bon français). Mais nous avons changé tout cela!

Un post-scriptum :

Quelle tristesse de recevoir chaque mois la « *niouzeléteur* » envoyée par la MAIF : Mutuelle d'assurance des **instituteurs de France** ! (comme d'ailleurs de recevoir de partout toutes ces « *niouzeléteurs* », mais dans ce cas, entre autres, c'est un comble!).

Robert Larue (Gagnac-sur-Cère, Lot)

Nous avons reçu de très nombreux messages de vœux, tous plus charmants les uns que les autres. Nous ne pouvons hélas répondre à chacun. Que tous trouvent ici nos vifs et chaleureux remerciements.

Modèle à suivre

Nous reproduisons, avec son accord, le courriel que la délégation des Pays de Savoie a envoyé à environ 150 offices de tourisme de cette région.

Rappel à l'attention des directeurs et des présidents des offices de tourisme des Pays de Savoie

Notre association, Défense de la langue française en Pays de Savoie, elle-même délégation régionale de DLF nationale, a écrit à de nombreuses reprises, ces dernières années, aux élus des collectivités locales des Pays de Savoie et des départements voisins pour protester contre l'abus généralisé des anglicismes dans les informations destinées aux résidents et aux visiteurs et au non-respect des obligations découlant de la loi n° 94-665 du 4 août 1994, dite loi Toubon, et de ses décrets et circulaires d'application (voir ci-après le lien menant vers cette loi sur le site internet gouvernemental « Legifrance »).

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005616341>

Les offices de tourisme, quant à eux, quel que soit leur statut, sont particulièrement concernés par ces dérives vers le tout-anglais qui se font au détriment, non seulement de notre langue nationale, mais aussi des autres langues étrangères. Nous avons déjà attiré votre attention, à plusieurs reprises ces dernières années, sur les prescriptions résultant de l'article 4 de la loi Toubon **rendant obligatoire, en cas de traduction pour le public non francophone, de le faire en au moins DEUX langues étrangères**¹. Beaucoup d'offices de tourisme bafouent cette obligation : panneaux d'information, documentations, sites internet et informations diverses uniquement en français-anglais. Et que dire des intitulés de rubriques et de manifestations diverses **uniquement en anglais**, contribuant ainsi peu à peu à une véritable colonisation culturelle anglo-américaine des Alpes françaises, déjà fortement alimentée par les annonces publicitaires et commerciales ! Trop de responsables, chargés des actions culturelles, touristiques et sportives, confondent l'ouverture au monde et à la modernité avec le recours systématique à la langue dominante et hégémonique.

Notre association, comme d'autres associations partenaires, a engagé ces dernières années divers recours, administratifs, gracieux ou contentieux. Le dernier en date concerne le Grand Anancy et son slogan publicitaire « *In Anancy mountains* ». Mais nous privilégions, autant que possible, le dialogue et la persuasion pour que la loi et la langue française soient respectées.

Nous vous adressons nos respectueuses salutations.

Le bureau de DLF en Pays de Savoie

1. Nous avons proposé, dans nos précédents courriels, que l'italien soit l'une d'elles, en tant que langue du pays voisin et ami ; en espérant une réciprocité afin de rétablir la place qui était celle de notre langue au-delà des Alpes.

Solution des mots croisés

de la page 28

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	M	I	C	H	E	L	A	N	G	E
2	I	V	R	Y		O	I	S	O	N
3	R	A	I	D	E	U	R		R	A
4	O	N		R	E	R		A	G	
5	M		S	O	N	D	A	G	E	S
6	E	N	A	P		E	N		S	I
7	S	O	P	H	I	S	T	E		R
8	N	I	H	I	L		R	O	U	E
9	I	S	O	L	E	M	E	N	T	
10	L	E		E	X	I	S	T	E	R

Solution des jeux

Trouvez l'auteur (p. 29)

Il s'agit de Jean Cocteau in *Poèmes. Appoggiatures et Paraprosodies* (Éditions du Rocher). Cet extrait, intitulé « La Langue française », nous a été transmis par notre ami [Michel de Guillebon](#).

Trouvez les fautes (p. 30)

Le maire Claude Renault et le conseil municipal auraient dû présenter **leurs** meilleurs vœux (et non *ses* meilleurs vœux). De plus, il fallait écrire Saint-**M**alo (et non *Saint-malo*).

Lipogramme (p. 31)

Il s'agit d'un lipogramme en *a*.

Le mot *lipogramme* vient de l'adjectif grec *lipogrammatos*, « auquel il manque une lettre », composé du verbe *leipein*, « laisser, perdre », et du nom *gramma*, « lettre, écriture ».

C'est donc un texte que l'on écrit en s'interdisant une lettre de l'alphabet (cf. *La Disparition*, de Georges Perec. Ce célèbre roman est un lipogramme en *e*).

On peut former toutes sortes de lipogrammes, en supprimant une ou plusieurs lettres, voire en supprimant une classe de mots, les pronoms relatifs entre autres, ce qui a déjà été fait. Dans le cas de plusieurs lettres, il faut formuler la solution en conséquence (lipogramme en *a* et *i*, par exemple).

Dans le texte de Claude Langlois, à l'exception du *a*, toutes les lettres de l'alphabet sont utilisées.

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

- **Renée Bonneau** vient de publier son dernier roman historique, *Mortel Caravage* (Nouveau Monde Éditions, 204 p., 16,90 €), qui se passe à Berlin (1941-1945), au moment où Goering pille les collections.
- **Nadine Najman** publie aux éditions L'Harmattan *1870-1872 dans la Marne, l'Aisne et les Ardennes. La guerre, la défaite française et l'occupation allemande à travers les récits des témoins directs* (2019, 236 p., 24 €).
- **François Taillandier** met en scène l'enfant qu'il a été, se penche sur ses origines et donne des clefs pour comprendre notre époque dans *François, roman*, (Stock, 2019, 288 p., 19 €).
- Aux éditions Glyphes, **Éric Martini** publie des extraits des *Lettres d'Italie*, du président de Brosses (2018, 60 p., 10 €).
- Dans *Le Dévorant* (n° 293), voici un texte d'**Henri Girard** : « Les ânonns de Panurge ».
- **Louis Bachoud** annonce son nouvel ouvrage : *Évangile selon Saint Finance* (Éditions Valensin, 150 p., 20 €), où
- « notre planète [est] martyrisée par l'usage de la fausse monnaie utilisée dans la vie quotidienne... ».
- Le docteur **Gérard Leborgne** réunit *120 Réponses d'un médecin de terrain aux pathologies d'aujourd'hui* (Éditions du Dauphin, nouvelle éd., 2019, 320 p., 20 €), et nous recommande les œuvres d'**Aki Shimazaki**, écrites en français par cette Japonaise émigrée au Canada.
- **Xavier Bruckert** raconte dans une langue juste et poétique *Le Chant des hommes*, histoire de leur longue marche semée de périls et de surprises (Éditions Les Lisières incertaines, 2019, 270 p., 20 €).
- **Christian Tremblay** est le coordinateur de *Plurilinguisme, entreprises, économie et société*, préfacé par **Claude Truchot** (Bookelis.com, 2018, 230 p., 13 €).
- *L'Enterrement d'Antoine Beaumann*, tel est le roman d'**Anne de Zeere** (Amazon, 2019, 71 p., 8,33 €). La vie tranquille du héros se transforme lorsqu'il apprend le retour de sa sœur en France.
- In *Moliere Re-Envisioned/ Ressources et renouvellement moliéresques*, sous la direction de **Mary Jo Muratore** (Hermann, « Vertige de la langue », 2019, 484 p. 36 €), **Philippe Le Pape** a rédigé un article : « L'étrange secret de *Tartuffe* », historique de la pièce et origine du nom.
- Voici *Parfums de clé*, d'**Arthur Gardine**, « roman qui s'apparente à un thriller, présenté dans une nouvelle orthographe simplifiant les doubles consonnes inutiles » (Collection Le Parc, 2019, 202 p., 14 €).
- *Art et Poésie de Touraine* (n° 235) nous présente, comme souvent, de délicieux poèmes de **Guy Péricart**.

MÉDIAS

– **Canal +** (22 octobre) : le réalisateur **Félix de Seger** a demandé à filmer la remise du prix de la Carpette anglaise 2018, pour un documentaire sur les relations franco-anglaises, qui sera diffusé fin mars.

– *El Watan* [Algérie] (25 octobre) : article élogieux d'**Abderrezak Dourari**, professeur des universités, sur l'utilisation du français dans son pays.

– **Books** (novembre) note que le français a la cote. On

trouve même des Américains pour l'apprendre.

– **La Gazette de Nîmes** (23 novembre) : **Régis Ravat** rejette l'expression américaine « *Black Friday* » et suggère d'utiliser « vendredi fou » (Québec). Il propose aussi « vendredi en fête » ou « vendredi bradé ».

– La Carpette anglaise 2018 a été relevée par plusieurs médias, comme **Le Figaro**, **Initiative communiste**, **TV5**, **Le Monde**...

– **L'Express** (1^{er} décembre) s'étonne de l'emploi des anglicismes par le chef de l'État et, partant, par son gouvernement.

– **France Inter** (3 janvier) : **Jean Lebrun** a interrogé **Bernard Cerquiglini** sur la féminisation des titres, qu'il approuve, et sur l'écriture inclusive, qu'il désapprouve.

– **France Ô** (20 janvier) a organisé, en plein air, une émission-débat consacrée à la langue française, dans laquelle notre administrateur **Jean-Marc Schroeder** est intervenu.

– **France Inter** (28 janvier) : pour son émission « La Tête au carré », consacrée à la langue française, **Mathieu Vidard** a invité **Jean Pruvost**. Notre vice-président y a mentionné DLF et sa revue.

– **La Croix** (6-7 février) : **Jean-Claude Raspiengeas** énumère sigles et acronymes employés dans les journaux français, ainsi que les anglicismes et autres termes de la publicité. Il conclut : « *Allons-nous vraiment continuer à (nous) parler dans cette langue incompréhensible ?* »

– **Le Figaro** (11 février) : le sénateur **André Vallini** écrit : « *Il faut défendre la langue française contre l'anglais qui la menace... en France même !* » [Marceau Déchamps a adressé un message aux internautes de DLF pour qu'ils l'en félicitent et l'assurent de leur soutien.]

– **TF1** et **M6** (18 février) : dans leurs journaux télévisés du soir, ces chaînes se sont faites l'écho de la mauvaise orthographe des Français et, donc, de leur difficulté à trouver du travail.

– Le 19 février, **Le Figaro économie** a octroyé une double page à la maîtrise du français. D'après un sondage, plus de la moitié des DRH ont déjà écarté une candidature en raison d'un faible niveau en expression écrite.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Alain Ripaux**, président de l'association Francophonie force oblige (FFO), nous annonce la sortie de sa revue ***Défendre la langue française et promouvoir la***

francophonie (beau papier, belles couleurs, 40 p.), disponible au siège de l'association, 345, rue de la Mairie, 60400 Appilly. Un grand nombre de manifestations sont prévues en 2019. S'adresser à alain.ripaux@laposte.net.

– Pour **Le mot dans tous ses arts**, association présidée par **Hélène Tirole**, **Axel Maugey** donnera une conférence sur la poésie, le 17 avril, à 19 h 30, à bord de la péniche La Balle au Bond, au pied du pont des Arts. Il en prépare une autre, pour l'automne, sur Jean d'Ormesson.

– « Lexicographes d'ici, auteurs de dictionnaires », tel est le nom de l'exposition organisée par **Ange Bizet**, du 9 mars au 27 avril, à la médiathèque Olympe-de-Gouges, à Joigny (03 86 91 47 52).

– Après avoir concocté, le 23 mars, une dictée pour la ville de Tourcoing, **Bernard Fripiat** parrainera la dictée de **Jean-Paul Gautier**, le 6 avril, à Montaigu (Vendée). Renseignements et inscriptions : p.jamin@terresdemontaigu.fr.

– **Joël Conte** nous rappelle, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le règlement du concours Europeoésie-Unicef

Vie de l'association

2019. Les inscriptions seront closes le 15 octobre. Pour les rendez-vous amicaux de cette association, appelez le 06 08 98 67 02.

– **Jean Clochard** a transmis au CSA une pétition pour la défense de la langue française, signée avec ardeur par de nombreux visiteurs des Rendez-vous de l'histoire de Blois.

– **Achour Boufetta**, qui a été l'un des lauréats du concours d'Europoésie 2018, publie, sur Facebook, des leçons de français et des informations concernant notre langue et la francophonie.

– **Didier Fleury** a envoyé un courriel à la directrice de la communication du Salon du livre de Paris pour protester contre « *l'usage compulsif des anglicismes qu'elle a laissé employer* » et espère que « *ces comportements seront un jour mis à l'amende* ».

– **Christian Massé** nous communique les diverses activités des Arts en échos! (lezardenechos@gmail.com).

– Merci à **Gaston Bernier** de faire la promotion de *DLF* au sein de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française au Québec (ASULF).

– N'oubliez pas l'association **Lire-Écrire** (8, rue Théodore-de-Banville, 75017 Paris), où **Gilbert Castellonet** et d'autres bénévoles proposent des formations pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture cursive.

– La 20^e et dernière dictée colombanaise, conçue et organisée par **Jean-Charles Forestier**, aura lieu le 6 avril, au centre socio-culturel Le Phare de Saint-Coulomb.

– **Philippe Jullian** a écrit au *Journal du 6^e arrondissement* pour souhaiter que l'on évite solécismes et barbarismes. Il faut dire : **la revue n'est pas distribuée** plutôt que « *votre immeuble n'est pas distribué* ».

– **Marcel Chapeland** a protesté auprès de *L'Obs* contre les anglicismes utilisés dans cet hebdomadaire et demandé qu'ils soient traduits.

– **Alain Sulmon** a envoyé une admonestation à la chaîne L'Équipe au sujet des termes anglais utilisés en sport, alors que des équivalents existent. Ainsi, « *mass-start* », pour « *course en ligne* », tellement plus imagé...

– **Gérard Lang** a écrit à la CNIL (copie au défenseur des droits) pour protester contre l'emploi de « *DPO* »,

abréviation de « *Data Protection Officer* », équivalent de « *délégué à la protection des données* », donc « *DPD* ».

– On peut écouter et voir **Michel Angelbert Legendre** présenter *L'Araignée*, d'Henri Troyat. Sur Google : inscrire « *RCJ* » et son nom.

– **Yvan Gradis** récitera du Baudelaire sur la tombe du poète, au cimetière du Montparnasse, à l'occasion du Printemps des cimetières, le 19 mai, de 14 à 15 heures. Autres récitals de poésie sous le kiosque du jardin du Luxembourg. Pour ces spectacles, adressez-vous à yvan.gradis@wanadoo.fr.

– À Villetaneuse (Institut Galilée - Université Paris 13), le 18 avril, **Jean-Pierre Colignon** proposera des compétitions réservées aux étudiants des quatre spécialités de l'école et du cycle préparatoire : a) individuelles ; b) par équipes de quatre.

AUTRES PUBLICATIONS

L'AFAL (Association franco-phonie d'amitié et de liaison) annonce dans sa revue *Liaisons* (n° 91) la nomination de **M. Paul de Sinety** en tant que délégué général à la langue française et aux langues de

C. M.

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

M. Michel Zink, secrétaire perpétuel.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet,
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la
Francophonie ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et
metteur en scène ; Bruno Delmas, président honoraire de
l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi,
sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ;
André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste
et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la
Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre,
ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz
Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman,
présidente.

Champagne-Ardenne :

M. Bernard Boller, président ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet,
président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin,
secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon,
président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Liban :

M. Robert Martin,
correspondant.

Loir-et-Cher :

M. Jean Clochard, président ;
M^{me} Claire Schwartz,
secrétaire.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Nantes :

M. Jean-Marie Terrien,
président.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

D^r Bruno Sesboüé, président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *La Lecture*, de Renoir (Musée du Louvre).

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel, Jean-Marie Terrien et Claude Wallaert.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	42*	45
Cotisation couple avec abonnement	47*	50
Cotisation sans abonnement	25*	25
Abonnement seul	34	40
Étudiant (moins de 25 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	75	80

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

PROCHAINES RÉUNIONS

Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu : samedi 6 avril 2019

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 6 avril, à 9 h 30, à l'École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, dans les salons de Boffrand du palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e (prix : 52 €). Nos invités d'honneur seront les lauréats du prix Richelieu 2019, Wendy Bouchard (Europe 1) et Mathieu Vidard (France Inter), auxquels notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, remettra leur récompense.

Renseignements pages VIII et IX du précédent numéro (270).

Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

Déjeuner : jeudi 13 juin 2019

Notre déjeuner des beaux jours aura lieu le 13 juin, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 38 €).

Notre invité d'honneur sera Jean Pruvost, pour son nouvel ouvrage : *Les Secrets des mots* (La Librairie Vuibert, 2019, 368 p., 22,90 €).

Notre vice-président apportera sa guitare.

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer en même temps votre inscription et votre chèque.)

OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **42 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

